

DIAGNOSTIC DE LA JEUNESSE

RAPPORT COMPLET POUR LA COMMISSION JEUNESSES

7 SEPTEMBRE 2021

| Réalisé par  et 

L'INNOVATION POUR L'EMPLOI

Mouvement
des **Entreprises**
de **France** 

CONTEXTE ET ENJEUX

La Commission Jeunesses du Medef concentre son travail sur les jeunes entre 18 et 25 ans qui entrent sur le marché de l'emploi, avec une double approche :

- Quels sont les bons leviers pour **faciliter l'accès des jeunes à l'emploi** dans la période qui s'ouvre ?
- ...en **prenant en compte l'approche des jeunes eux-mêmes** !

Plusieurs questionnements ont guidé **ce Diagnostic Jeunesses** réalisé par le Medef entre juin et septembre 2021 :

- Comment **libérer le potentiel des jeunes et faciliter leur entrée dans la vie active** ?
- **Comment peut évoluer l'entreprise pour intégrer ces jeunes** générations et rester attractive ?
- **Quelle mobilisation collective** engager ?

SOMMAIRE

- I. **LA JEUNESSE ET L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL**
- II. **LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES**
- III. **LA RELATION JEUNES – ENTREPRISES**
- IV. **LES RECOMMANDATIONS D'ACTION**

MOYENS

Pour mener à bien ce projet, plus d'une **centaine de rapports** et bases de données ont été analysés, une **enquête auprès de 800 jeunes** de 18 à 25 ans a été conduite et **plusieurs personnalités expertes dans le champ de l'éducation, l'orientation et l'insertion ont été auditionnées**. 3 workshops ont également permis de travailler aux recommandations d'actions.



SOMMAIRE

- I. **LA JEUNESSE ET L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL :** une insertion encore plus compliquée après la Covid, tout particulièrement pour certains cursus et une précarisation accrue des jeunes en difficulté
- II. **LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES PUBLIQUES DE SOUTIEN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES :** un millefeuille de dispositifs, des actions en silo et un besoin urgent de simplification
- III. **LA RELATION JEUNES – ENTREPRISES :** des jeunes en quête de sécurité, d'autonomie, de sens, de responsabilités et d'engagement
- IV. **LES PRIORITÉS D'ACTION :** à finaliser

DES SITUATIONS QUI RESTENT TRÈS CONTRASTÉES



8 millions de jeunes ont entre **15 et 24 ans** en 2021 ⁽¹⁾



54,9 % sont **en études initiales** et 4,8 % en autre formation

En 2019, chez les 15-24 ans ⁽¹⁾



29,7 % sont **en emploi**



10,6 % sont ni en emploi, ni en études, ni en formation

En 2020, il y avait **496 500 apprentis**, ayant de 15 à 25 ans ⁽⁵⁾

En 2019, **80 % des jeunes** d'une génération ont **obtenu le baccalauréat** et, en 2018, **47 %** des 25-34 ans étaient **diplômés du supérieur** ⁽²⁾

En 2019, **8,2 %** des 18-24 ans étaient des **sortants précoces du système scolaire**, soit environ 450 000 jeunes ⁽²⁾

7,3 % des 15-29 ans en emploi sont en sous-emploi (temps partiel en souhaitant travailler plus) et 1 jeune sur 3 en emploi est en emploi salarié à durée limitée ⁽²⁾. De **20 ans** en 1975, **l'âge moyen d'accès à un premier emploi stable est passé à 27 ans** aujourd'hui ⁽³⁾

Les « jeunes invisibles » (NEET ne bénéficiant d'aucune aide ou d'accompagnement institutionnel) de moins de 25 ans étaient estimés en 2017 à environ 190 000 jeunes ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Source Insee 2021

⁽²⁾ Source INJEP 2021, Chiffres clés de la jeunesse

⁽³⁾ Source Cese 2019, Les Jeunes et l'avenir du travail

⁽⁴⁾ Source Dares 2017

⁽⁵⁾ Source Dares 2021



Le Rapport de la Commission d'Enquête pour « mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse » rappelle que **le taux de pauvreté chez les jeunes de 18 à 29 ans était fin 2019 de 19,7 %**.

...MAIS UN ACCÈS AU TRAVAIL QUI TEND À SE COMPLEXIFIER POUR LES 800 000 JEUNES ENTRANTS CHAQUE ANNÉE

Si le diplôme reste un sésame vers l'emploi, l'accès des jeunes au marché du travail s'avère être de plus en plus difficile

- **Les taux de chômage sont inférieurs chez les plus diplômés.** On constate aussi que plus les études sont longues, mieux sont rémunérés les jeunes également.
- Cependant, **l'accès du travail devient plus difficile, même pour les plus diplômés.** Les jeunes passent souvent par des périodes de sous-emploi et entre 1992 et 2010 leur salaire n'a pas évolué malgré des diplômes en moyenne plus élevés.

Les difficultés rencontrées dépendent encore beaucoup de l'origine sociale et du parcours scolaire

- **Certaines formations sont plus insérantes que d'autres.** On constate par exemple des taux plus élevés d'emploi stable parmi les diplômés d'un DUT (BAC+2) en Sciences, Technologie, Santé que d'un Master (BAC+5) en Sciences Humaines et Sociales.
- **Or, l'origine sociale a encore un poids important dans l'orientation.** Les fils de parents diplômés font plus souvent des études supérieures, ils s'insèrent donc plus facilement sur le marché du travail, reproduisant les inégalités sociales d'origine. Cette problématique est particulièrement importante en France.

47 % des 25-34 ans étaient diplômés en 2018 de l'enseignement supérieur (2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse)

Plus de **1 jeune sur 2** n'ayant aucun diplôme ou le brevet des collèges uniquement est au chômage 1 à 4 ans après la sortie des études... contre 1 jeune sur 10 ayant un diplôme du supérieur. (2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse)

Parmi les jeunes de 15-24 ans ayant terminé leur formation initiale, **le taux de chômage** en 2018 était de **20,8 %** (2019 Cese, Les Jeunes et l'avenir du travail)

73 % des enfants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur auront un diplôme du supérieur contre **17 %** des enfants de parents non diplômés. (2020, MENESRI, Comité stratégique « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur »)

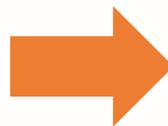
Pendant le confinement, **1 étudiant sur 3** a rencontré des difficultés financières (2021 OVE, La vie d'étudiant confiné)

→ Comment limiter encore plus les biais d'orientation ?

→ Comment limiter les écarts d'insertion entre diplômes (niveaux et domaines) ?

DE NOMBREUX ACTEURS ET DISPOSITIFS POUR UN RECOURS LIMITÉ, UN BESOIN URGENT DE SIMPLIFICATION

- **Une trentaine d'acteurs** ou familles d'acteurs recensés pouvant intervenir à un moment ou un autre dans l'accompagnement des jeunes.
- **Une trentaine de dispositifs** d'accompagnement ou d'aide proposés aux jeunes selon leur statut, leur âge, leur situation...
- **Des dispositifs qui se reconfigurent régulièrement** (conditions d'éligibilité, modalités, durées...)



- **Une réelle complexité à appréhender ces dispositifs** pour les jeunes, leurs parents ou encore les conseillers qui essaient de les aider...
- **Un recours très inégal** des différents publics et des différents dispositifs qui tend même à renforcer certaines inégalités

Liste non exhaustive d'acteurs mobilisés auprès des jeunes

| | | | | |
|------------------|--------|---------------------|--------------|-------------|
| Régions | CMQ | Missions Locales | Pôle Emploi | APEC |
| CIO | PLIE | CIDJ | Départements | |
| CSAIO | ONISEP | Maisons de l'emploi | Cap Emploi | FJT |
| SCUIO | DRAIO | DGESCO | Agefiph | AFPA |
| Cité des Métiers | PsyEN | Carif-Oref | Simplon | Crous |
| | | | | Croix Rouge |

Liste non exhaustive de dispositifs d'accompagnement et aide

| | | | | | | | |
|---------------------------------|-------------------------|-----------------|---------|-----------------|------|-------------------------------|-----|
| 1 jeune, 1 solution | Clés d'emploi | Garantie jeunes | IEJ | EPIDE | IAE | VIE | VIA |
| Contrat de professionnalisation | Contrat d'apprentissage | CIE | PMSMP | POEI | POEC | | |
| CES | E2C | Service civique | Stage | Promo 16.18 | AFPR | Aides employeurs à l'embauche | |
| APL | RSA jeunes actifs | CSS | Bourses | Garantie visale | | | |



Un besoin urgent de simplification : fusion/mutualisation des dispositifs et/ou aides, mise en place d'un référent unique de parcours pour chaque jeune... ?

DES JEUNES EN QUÊTE DE SÉCURITÉ, D'AUTONOMIE, DE SENS, DE RESPONSABILITÉS ET D'ENGAGEMENT

Les jeunes aspirent toujours à la sécurité de l'emploi, même s'ils sont plus ouverts à de nouveaux modèles flexibles de travail

- Le CDI reste un objectif pour une majorité de jeunes. En revanche, ils restent très ouverts au changement. Nombreux sont ceux qui cherchent à avoir une expérience en tant qu'indépendant et moins d'un quart des jeunes affirment vouloir exercer la même profession pendant toute leur vie.

En quête de sens, ils recherchent à travers le travail une source d'épanouissement et d'intégration sociale

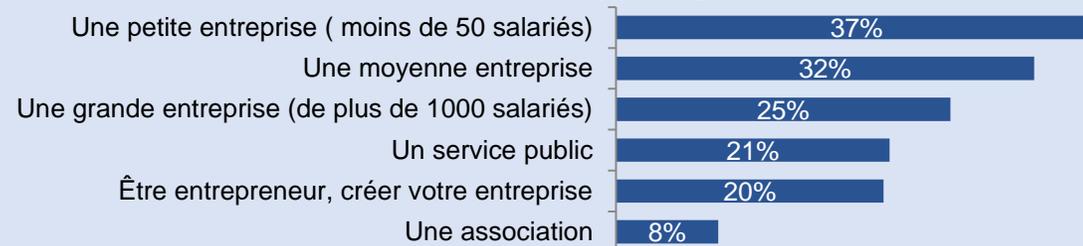
- Aujourd'hui, la perception du travail est différente, la rémunération n'est plus une priorité universelle. Le travail est d'avantage perçu comme une source d'épanouissement individuel au sein d'une entreprise qui promeut des valeurs collectives et le respect de l'environnement. C'est donc ce sens qui est de plus en plus recherché.

Des entreprises traditionnelles et verticales jugées moins attirantes

- Les entreprises du CAC40 et les GAFA ne figurent plus parmi les entreprises préférées des jeunes diplômés. Le modèle start-up semble venir remplacer ces structures traditionnelles perçues comme hiérarchiques et bureaucratiques. Les jeunes ressentent un fort désir d'indépendance, d'autonomie ainsi que de responsabilité dans leur travail, posant un réel défi d'adaptation pour les managers de demain.

Structures dans lesquelles les 18-25 ans souhaiteraient travailler dans les années à venir

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



Pou les 18-25 ans, l'entreprise de demain doit privilégier...

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



→ Une demande d'engagement partagé avec l'entreprise

→ Un management et des conditions de travail à repenser

Portraits types construits à partir des résultats de l'enquête BVA auprès de 800 jeunes de 18 à 25 ans

JEUNES NON DIPLÔMÉS

**Situation
géographique**

90 % localisés en dehors de l'IDF

Expérience

Un apprentissage ou stage réalisé
en entreprise

Situation

Des difficultés à trouver un emploi,
notamment en CDI

**Ambitions
professionnelles**

Une ambition peu structurée et
plus faible sur la recherche de
sens ou responsabilité

**Difficultés dans
l'accès à l'emploi**

En premier lieu, le manque de
formation et d'offres d'emploi à
proximité

**UNE RÉVOLUTION DE
L'ACCOMPAGNEMENT ATTENDUE**

JEUNES DIPLÔMÉS BAC A BAC+3

20 % localisés en IDF

Une expérience professionnelle
consolidée autour de plusieurs
stages

Un accès à l'emploi assez fluide et
une forte proportion de CDI

Des souhaits avant tout centrés sur
les questions de QVT

L'exigence d'expérience et de
formation trop forte et le manque
de confiance des recruteurs

**LE BESOIN DE RESTAURER LA CONFIANCE ENTRE JEUNES ET
ENTREPRISES DANS LE CADRE D'UN CONTRAT SOCIAL RÉNOVÉ**

JEUNES DIPLÔMÉS > BAC+3

40 % localisés en IDF

Une expérience consolidée autour
de plusieurs stages et
apprentissage

Un accès rapide à l'emploi, le plus
souvent en CDI

Une valorisation forte des
questions de sens au travail et
d'accès aux responsabilités

Le contexte économique et le
manque d'alignement avec les
entreprises (sens, engagement...)

LA JEUNESSE ET L'ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Un accès à l'emploi de plus en complexe pour les jeunes, une situation qui s'est encore dégradée avec la Covid, mais des écarts importants selon les études suivies.



780 000 NOUVEAUX JEUNES PAR AN, DE PLUS EN PLUS SCOLARISÉS ET DIPLÔMÉS

On estime en France le nombre de jeunes de 15 à 24 ans à 8 millions et de 15 à 29 ans à **11,7 millions**. On dénombre ainsi environ **780 000 jeunes par classe d'âge**.

Ce chiffre devrait rester stable en valeur dans les 30 prochaines années, mais **la part de ces jeunes dans la population totale baissera légèrement** (17,3 % actuellement à 16,2 % en 2050). Si cela pose des questions en matière de système de retraite, en termes d'accès à l'emploi, cela devrait plutôt favoriser les jeunes, même si les risques d'automatisation pèsent sur le nombre d'emplois existants aujourd'hui.

Plus du quart de ces jeunes habitent en milieu rural aujourd'hui (27,3 %).

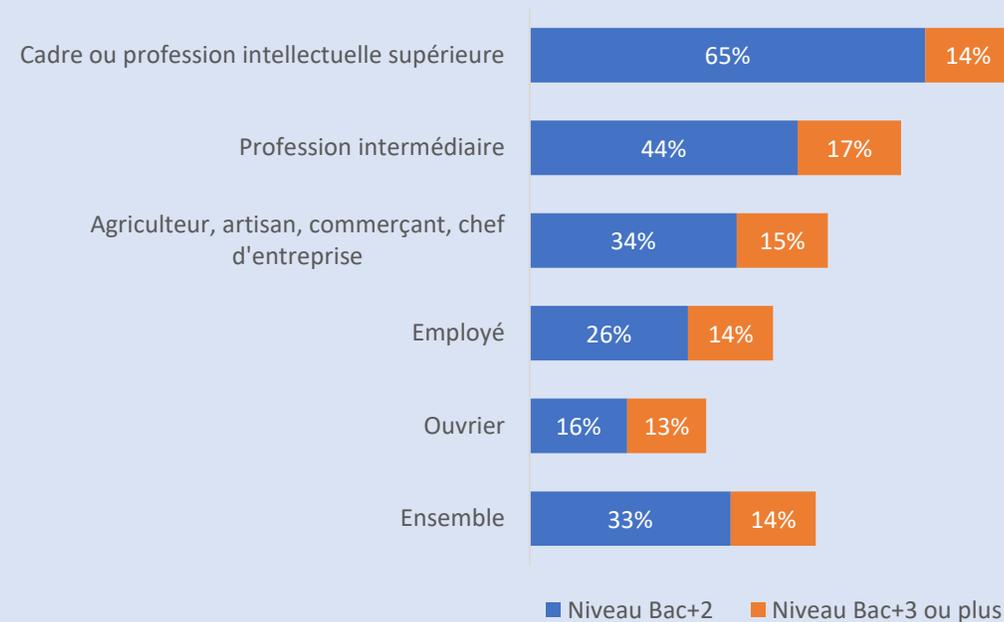
Des jeunes de plus en plus nombreux à poursuivre en études supérieures

- **45 % des 15-29 ans étaient scolarisés en 2018-2019** (de 87,3 % des 15-19 ans, 37,0 % des 20-24 ans et 6,8 % des 25-29 ans) et **80 % des jeunes d'une génération ont obtenu en 2019 leur baccalauréat** (un peu plus d'une fois sur 2, il s'agissait d'un bac Général).
- **47 % des 25-34 ans étaient diplômés en 2018 de l'enseignement supérieur** (51 % des jeunes femmes et 43 % des jeunes hommes). On constate que cette propension à faire des études supérieures dépend toujours fortement de l'origine sociale (cf. graphique ci-contre).
- **1 jeune sur 7 (13,8 %) de 15-29 ans en formation initiale cumule emploi et études** (ce taux augmente avec la durée des études). Près d'un sur deux est en apprentissage.

Source : 2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse

Un niveau de diplôme des 25-34 ans très lié à la profession des parents

Source : 2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse



UN DÉCROCHAGE SCOLAIRE QUI DÉCROÎT, MAIS CONCERNE TOUJOURS PRÈS D'UN JEUNE SUR 10

En 2019, **8,2 % des 18-24 ans étaient des sortants précoces du système scolaire**, c'est-à-dire des jeunes ni en études, ni en formation, avec un faible niveau de diplôme (au mieux le brevet des collèges). Cela représente près de **65 000 jeunes chaque année**, sachant que l'Éducation nationale estime à près de 80 000 le nombre total de jeunes sortant chaque année du système scolaire sans aucune qualification. Ce taux est toutefois en baisse constante, il était de 11,3 % des jeunes en 2003.

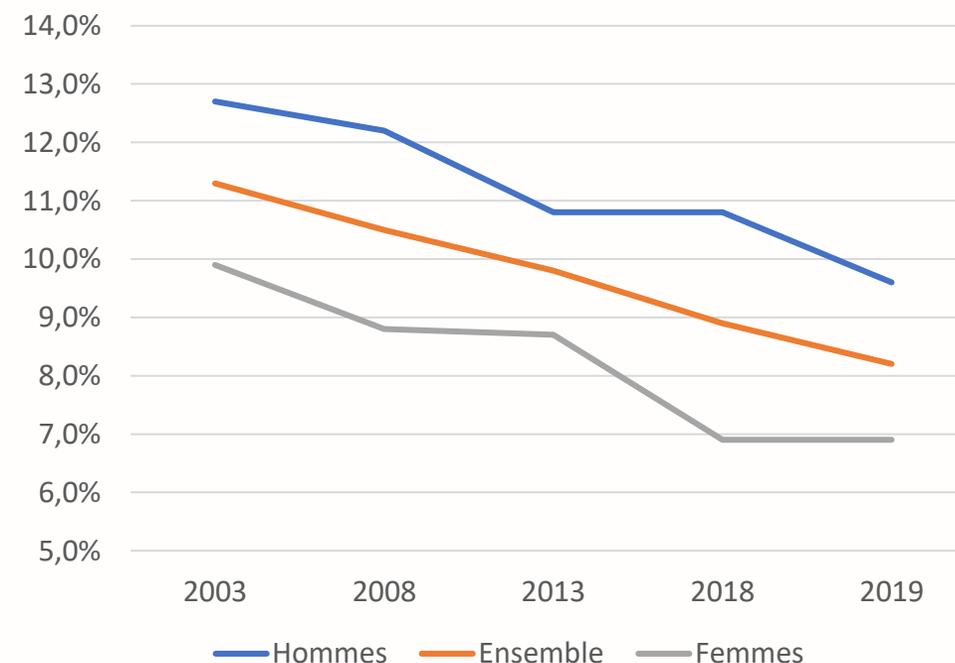
Les jeunes hommes sont 1,4 fois plus représentés que les jeunes femmes dans ces sortants précoces. On observe aussi qu'une majorité de décrochages surviennent dans la voie professionnelle. **Les causes constatées de ces décrochages peuvent être très variées : troubles cognitifs, troubles de développement psychologique, soucis personnels/familiaux, harcèlement...**

Des moments clés pour l'orientation scolaire dans le secondaire

- **Sortie de 3^{ème}** : près des 2 tiers des jeunes s'orientent vers une seconde générale ou technologique, le tiers restant intègre un cycle professionnel (1 % sort du système scolaire).
- **Sortie de CAP** : 2 tiers des jeunes quittent le système éducatif et 28 % s'orientent vers un Bac professionnel ou une autre formation.
- **Sortie de 2nde générale ou technologique** : près de 90 % intègrent une première générale ou technologique (1 % sort du système scolaire).
- **Sortie du Bac** : 78,2 % des bacheliers poursuivent des études dans le supérieur (moitié moins après un bac professionnel)

La décroissance de la part des jeunes sortants précoces en France

Source : 2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse



UN ACCÈS DES JEUNES AU MARCHÉ DU TRAVAIL DE PLUS EN PLUS COMPLIQUÉ

Près de 800 000 nouveaux arrivent sur le marché du travail chaque année.

Une jeunesse plus diplômée et plus souvent cadre...

- **28,5 % des 15-24 ans étaient en emploi en 2020** (-1,1pt depuis 2010) contre 65,3 % des 15-64 ans.
- Ces jeunes en emploi, de plus en plus diplômés, accèdent plus rapidement au statut cadre et **39 % des jeunes de la génération 2010 sont devenus cadres au bout de 5 ans** (+10 points par rapport à 1992). Cela suit aussi la montée en diplômes et qualification de l'emploi français (+16 pts d'emplois Ingénieurs, cadres, professions intermédiaires et +16pts de Bac+3 et + entre 1994 et 2019 – Source : Céreq, Bref 409)

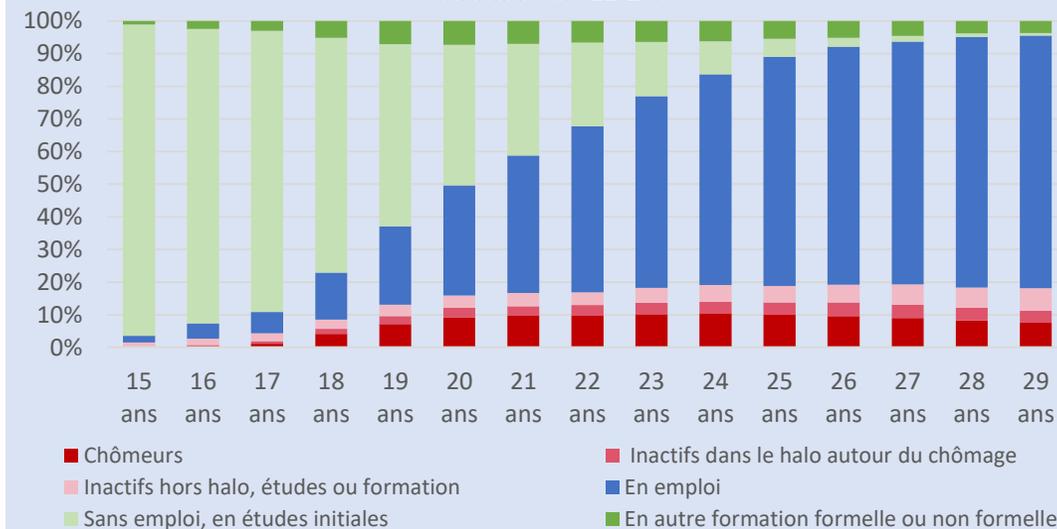
...mais qui connaît des difficultés de plus en plus grandes à s'insérer dans l'emploi

- Parmi les jeunes de 15-24 ans ayant terminé leur formation initiale, **le taux de chômage en 2018 était de 20,8 %**, soit presque 5 points de plus qu'en 1998. **En 2020, il était de 20,2 %** (contre 8,0 % pour la population globale). On note des écarts importants entre régions : 19,7 % en France métropolitaine, avec des niveaux plus importants dans les DROM-COM (entre 28 % et 42 %) et globalement plus bas en IDF.
- **De 20 ans en 1975, l'âge moyen d'accès à un premier emploi stable est passé à 27 ans aujourd'hui.** L'enquête MEDEF confirme cela, plus d'un jeune de 18-25 en emploi ou au chômage sur 2 a mis à partir de sa première recherche d'emploi plus de 9 mois pour obtenir un emploi stable ou le cherche encore. Depuis la fin de leurs études 57% des 18-25 ans ont connu des périodes sans emploi.

Sources : 2019 Cese, Les Jeunes et l'avenir du travail, 2021 INJEP, Chiffres clés de l'INJEP, INSEE, MEDEF – Enquête BVA-Olecio Diagnostic Jeunes

Situation des jeunes au regard de l'emploi et de la formation selon l'âge, en moyenne annuelle entre 2015 et 2019

Source : INSEE 2019



Parmi les jeunes sortis de formation initiale en 2013, au cours des 3 ans qui ont suivi...

Source : 2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse

- 57,5 %** ont connu un accès rapide et durable à l'emploi
- 12,0 %** ont d'abord connu une période de chômage ou d'inactivité
- 13,0 %** ont un parcours dominé par le chômage ou l'inactivité

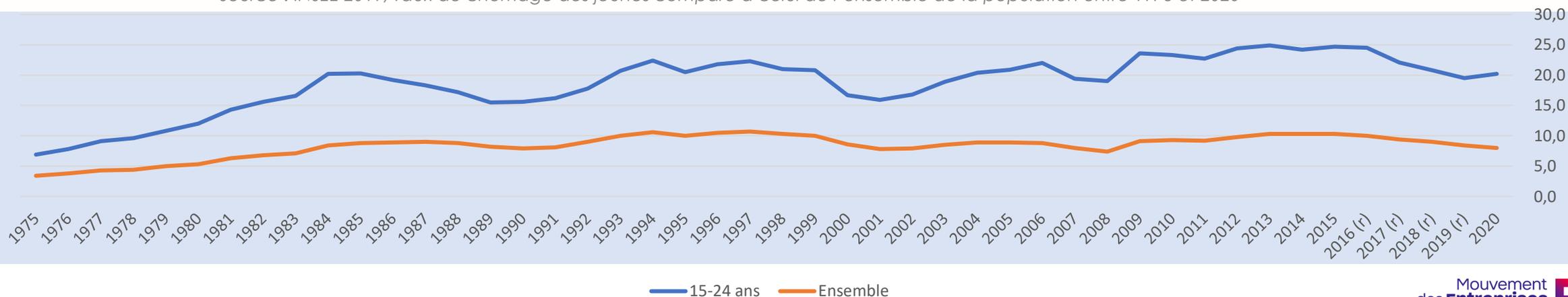
...ET DES CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI QUI SE DÉGRADENT

L'accès à l'emploi passe pour un tiers des jeunes au moins par des périodes de sous-emploi ou d'emploi à durée limitée

- Dans ses chiffres clés 2021, l'INJEP souligne notamment que **7,3 % des 15-29 ans en emploi sont en sous-emploi** (temps partiel tout en souhaitant travailler plus), une situation plus connue par les jeunes femmes (9,7 %), et que **32,6 % des jeunes sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, en 2018, et en emploi étaient en CDD**, c'est le cas de 18,0 % de ceux qui ont terminé leur formation depuis 5 à 10 ans et de 8,1 % depuis 11 ans ou plus. L'intégration dans l'emploi durable se fait donc avec le temps... Par ailleurs, fin 2019, 1 emploi sur 4 occupé par les moins de 26 ans était un emploi aidé.
- 61 % des jeunes de 18-25 ans sont passés dans leur parcours par au moins un CDD ou une période d'intérim (Source : 2021, MEDEF, Enquête diagnostic jeunes).
- Qui plus est, malgré l'inflation, les salaires ne progressent plus. L'évolution des salaires médians entre les générations 1992 et 2010 a été négative pour les diplômés de Licence 3 (-40€, Master 1 (-90€), Master 2 et de doctorat (-200€) (Source : 2019 Cese, Les Jeunes et l'avenir du travail).
- Pour autant, ces jeunes restent attachés au travail. En 2020, dans son « éclairage sur les jeunes (15-30 ans) et leur perception du chômage », l'UNEDIC rappelait que si **pour plus de 3 jeunes sur 4, « le travail occupe une place importante au sein de leur vie »**, près de 4 jeunes sur 10 estiment que leur travail ne répond pas à leurs attentes (37 %), contre un Français sur 4 pour la population globale.

Un taux de chômage des jeunes qui croît plus fortement et plus sensible aux crises

Source : INSEE 2019, Taux de chômage des jeunes comparé à celui de l'ensemble de la population entre 1975 et 2020



LES DIFFICULTÉS NE SONT PAS LES MÊMES POUR TOUS ET CERTAINES FORMATIONS SONT PLUS INSÉRANTES

En France, le diplôme reste un sésame vers l'emploi et l'emploi stable

- Plus de 1 jeune sur 2 n'ayant aucun diplôme ou le brevet des collèges uniquement est au chômage 1 à 4 ans après la sortie des études...
- ...contre 1 jeune sur 10 ayant un diplôme du supérieur.
- Par ailleurs, **61,4 % de jeunes sans diplômes** en emploi 1 à 4 ans après la sortie d'études sont en **emploi à durée déterminée**...
- ... contre **23,6 % des jeunes avec un diplôme du supérieur**.
- On constate aussi que plus les études sont longues, mieux sont rémunérés les jeunes également.

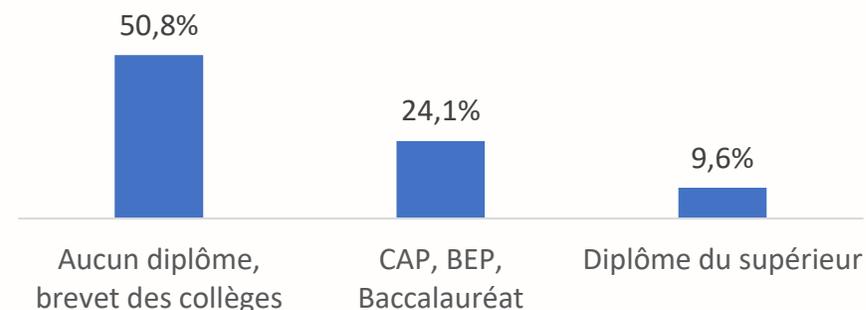
Source : INJEP 2021 – Chiffres clés

Mais on observe des écarts importants d'insertion selon les domaines de formation

- Si globalement un plus grand niveau d'étude se traduit par une meilleure insertion dans le marché du travail, **certains domaines disciplinaires garantissent une meilleure insertion professionnelle** que d'autres. On observe aussi que leur qualité d'insertion/d'emploi est aussi meilleure.
- Ainsi, on constate des taux plus élevés d'emploi stable parmi les diplômés d'un DUT (BAC+2) en **Droit, Économie ou Gestion** (70 %) ou **Sciences, Technologie, Santé** (75 %) que d'un Master (BAC+5) en Sciences Humaines et Sociales (61 %) ou en Lettres, Langues, Art (67 %), alors que le Master en Droit, économie, Gestion culmine à 83 % d'emploi stable à 30 mois. (source : Source 2020 DEPP – Chiffres élèves et étudiants).

Taux de chômage 1 à 4 ans après la sortie des études initiales

Source INJEP 2021 – Chiffres clés



Salaire net mensuel médian à 30 mois des diplômés de 2016

Source 2020 DEPP – Chiffres élèves et étudiants

| Cursus | Salaire médian | Écart |
|-------------|----------------|-------|
| DUT | 1 570 | |
| Licence Pro | 1 650 | +5 % |
| Master | 2 000 | +21 % |

...CE QUI INDUIT EN FRANCE DES BIAIS IMPORTANTS ENTRE GENRES, CLASSES SOCIALES OU ORIGINES GÉOGRAPHIQUES

L'origine sociale et géographique déterminante dans l'orientation ou non vers des études longues favorisant l'insertion

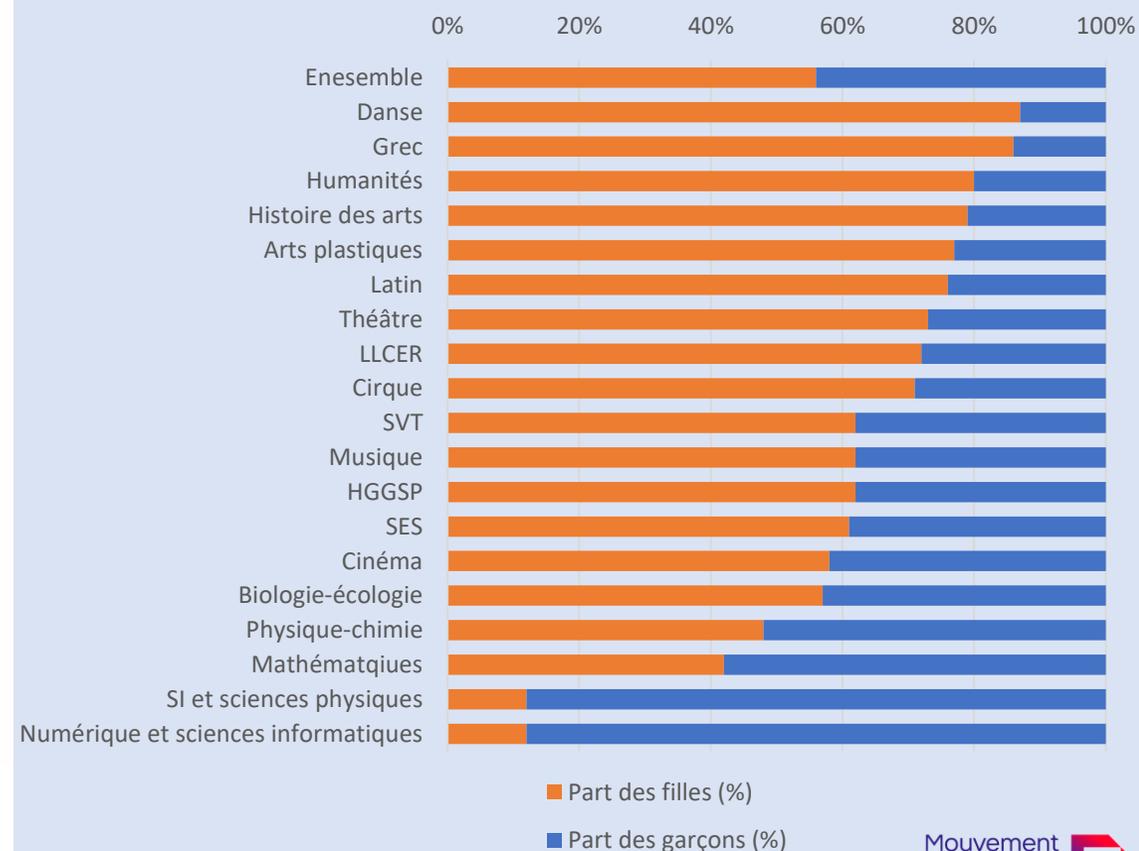
- Le Rapport du Comité stratégique « Diversité sociale et territoriale dans l'enseignement supérieur » du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Innovation soulignait à nouveau que « **73 % des enfants dont les parents sont diplômés de l'enseignement supérieur auront un diplôme de l'enseignement supérieur** alors que c'est le cas de seulement **17 % des enfants de parents non diplômés** ».
- Avec l'éloignement des lieux de formation, cela conduit aussi à créer des écarts entre les jeunes des villes, des banlieues et des zones rurales. Ainsi dans une enquête IFOP en 2019 « Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie ». **Les jeunes des communes ont moins tendance à s'orienter vers le supérieur** (-16pts par rapport à l'agglomération parisienne) et considèrent ne pas avoir suffisamment d'informations pour s'orienter.

L'orientation genrée impacte aussi l'insertion professionnelle

- Les choix de spécialité en terminale restent très genrés.** Si 14,8 % des filles s'orientent vers une première Littéraire contre 4,2 % des garçons, dans le même temps 29,9 % des filles s'orientent vers une première scientifique contre 38,4 % des garçons.
- On retrouve ensuite ces écarts dans l'enseignement supérieur :** 28 % des promotions d'ingénieurs, mais 70 % en sciences humaines, 73 % en CPGE littéraire, 84 % dans les formations paramédicales et sociales.

Répartition par sexe des élèves selon les enseignements de spécialité en terminale générale en 2020

Source 2021 COJ Orientation non genrée et égalité insertion professionnelle

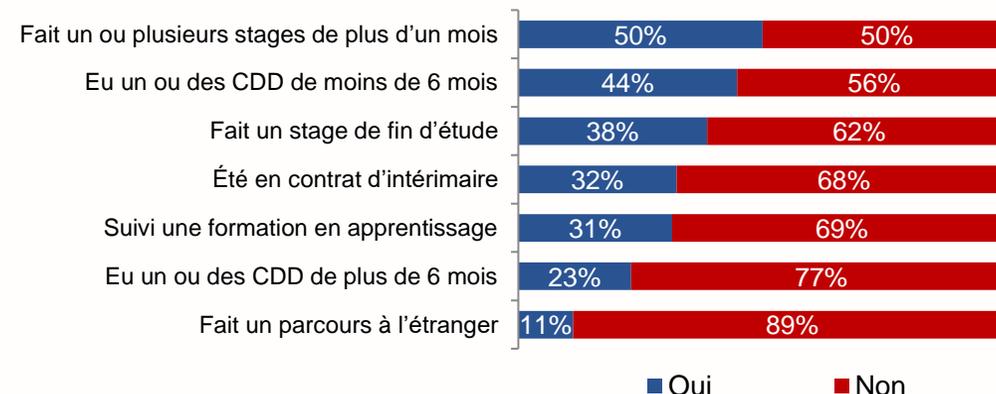


ALTERNANCE, STAGES... DES PRATIQUES FAVORISANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE, MAIS INÉGALEMENT MOBILISÉES SELON LES CURSUS

- Les périodes d'insertion dans l'entreprise sont un excellent levier d'insertion professionnel : apprentissage des codes de l'entreprise, transfert de compétences, renforcement du lien de confiance entre les entreprises et les jeunes. Ainsi, **50% des 18-25 auraient fait au moins un stage de plus d'1 mois** et **2 jeunes sur 3 considèrent que les stages effectués les ont aidés dans leur insertion professionnelle** (Source : 2021, MEDEF, Enquête diagnostic jeunes).
- Dans son ensemble, **un tiers des étudiants français a fait un stage entre 2009 et 2010**. Alors que le chiffre dépasse les **70 % chez ceux qui font des études d'ingénieur, moins d'un sixième des étudiants en Licence LMD a fait un stage en 2010** (Source : 2020 DEPP – Chiffres élèves et étudiants).
- En revanche, **61 % des jeunes ont jugé difficile de trouver une entreprise** pour un stage obligatoire et 71 % de trouver une entreprise pour des études en apprentissage (Source : 2021, MEDEF, Enquête diagnostic jeunes).
- Un récent rapport de la Cour des comptes sur l'insertion des jeunes rappelait qu'en 2013, « selon la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP), **65 % des jeunes sortant d'un contrat d'apprentissage étaient en emploi sept mois après leur sortie de formation. 83 % des diplômés de 2010 qui ont suivi au moins une partie de leur formation en alternance ont même obtenu un premier emploi au cours des huit mois après l'obtention du diplôme, contre 76 % des non-alternants** ».

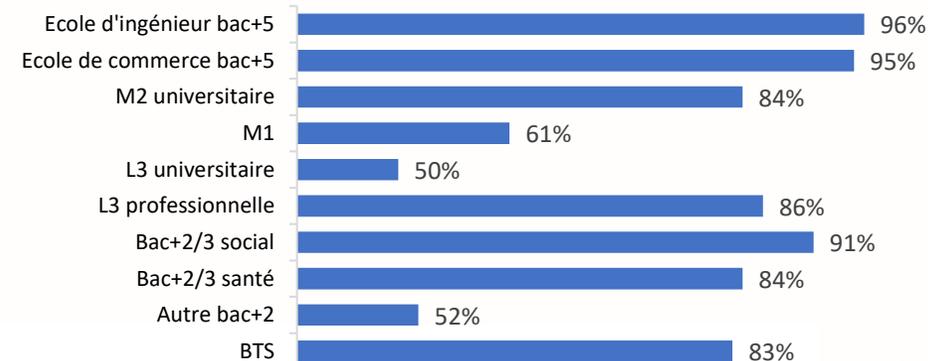
Part des jeunes de 18-25 ans ayant dans leur parcours...

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



Part des étudiants ayant fait au moins un stage durant leurs études supérieures

Source : 2015, CEREQ – Faire des études supérieures, et après?



UN LIEN ENTRE ÉTUDES ET TRAVAIL DE MOINS EN MOINS LINÉAIRE

Des expériences en entreprise qui passent aussi par des périodes de travail en parallèle des études

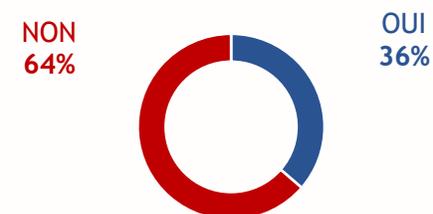
- Plus d' 1 jeune sur 3 (36 %) a eu une activité professionnelle rémunérée en parallèle de ses études. Ce chiffre est plus élevé en IDF, puisque 44 % des jeunes auraient eu de telles activités en parallèle.
- Plus des 2 tiers ont jugé que c'était ou ça avait été un atout pour l'accès à l'emploi, mais plus d'un tiers a également estimé que cela pouvait ou avait été une source d'échec scolaire.

Des reprises d'études de plus en plus fréquentes

- Les parcours sont de moins en moins linéaires et au-delà du degré d'intégration e l'entreprise dans les parcours scolaires, on constate que les études sont également de plus en plus fractionnées avec une alternance études – travail qui se développe.
- En 1998, 14 % des jeunes reprenaient une formation dans les sept années suivant la fin de leur formation initiale. Ce chiffre montait à 23 % des jeunes de la Génération 2010 (Source 2020 Céreq – Reprises d'études en de vie active).

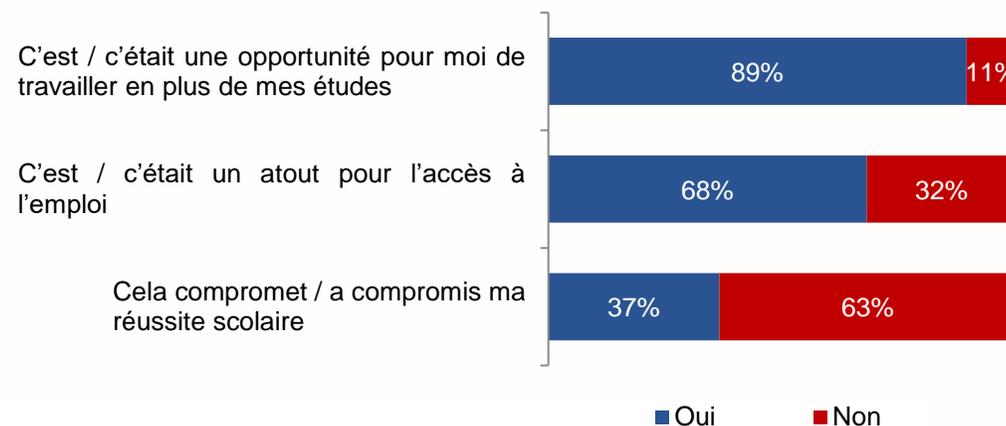
Part des jeunes de 18-25 ans ayant eu une activité professionnelle rémunérée en parallèle de leurs études

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



Perception des jeunes sur cette activité professionnelle en parallèle des études

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



DES DIFFICULTÉS À TROUVER UN EMPLOI QUI RENFORCE LA PRÉCARITÉ DES JEUNES

Un jeune sur 4 sous le seuil de pauvreté, en partie du fait des difficultés et des conditions dégradées d'accès à l'emploi

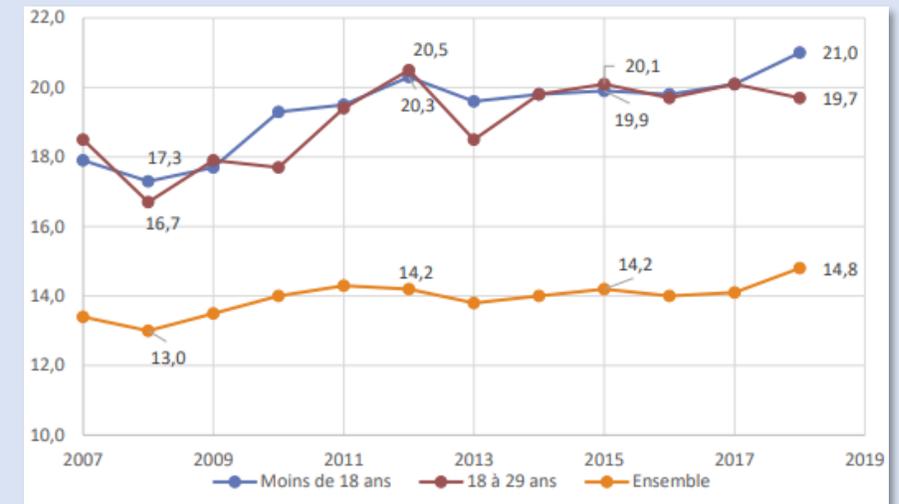
- Le Rapport de la Commission d'Enquête pour « mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse » rappelle que le taux de pauvreté chez les jeunes de 18 à 29 ans était fin 2019 de 19,7 % (1,6 million de jeunes entre 18 et 29 ans au revenu inférieur à 60 % du revenu médian, soit 1 041 euros par mois pour une personne seule en 2017). Ainsi **une personne sur 2 en situation de pauvreté a moins de 30 ans** alors qu'ils représentent 35 % de la population. Avec un taux de pauvreté au seuil de 50%, en 2018, ce sont 12,5 % des 18 à 29 ans et non 19,7 % (source Insee).
- Si l'on note des **écarts entre territoires** avec de plus forts taux de pauvreté en Hauts-de-France, le long de la côte méditerranéenne... le rapport de l'Observatoire des inégalités sur « La pauvreté en France, 2020-2021 » identifie 2 catégories de jeunes en situation de pauvreté : les **enfants de familles pauvres** et les **jeunes avec des difficultés d'insertion professionnelle**.
- En 2014, les 18-24 ans recevaient en moyenne 770€ par mois. 70 % reçoivent une aide financière régulière de leurs parents (~250€ en moyenne par mois), 42 % travaillent et perçoivent un revenu de travail (~1 060€ en moyenne par mois) et 38 % perçoivent au moins une aide publique (~380€ en moyenne par mois). Source INJEP 2021.

Des problématiques sociales associées importantes

- Le suicide est la 2^{ème} cause de mortalité des 15-24 ans, **15 % des étudiants connaissent la dépression** (Source : 2020 CESE – Jeunes, le devoir d'avenir) et **10,4 % des ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans déclarent vivre des privations matérielles** (un taux divisé par 2 entre 2004 et 2017 – Source INJEP 2021).

Évolution du taux de pauvreté, selon le critère d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian

Source : Rapport de la Commission d'Enquête pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse



LES « NEET », DES JEUNES PLUS PRÉCARISÉS AUX SITUATIONS TRÈS CONTRASTÉES

Près de 1 million de jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation

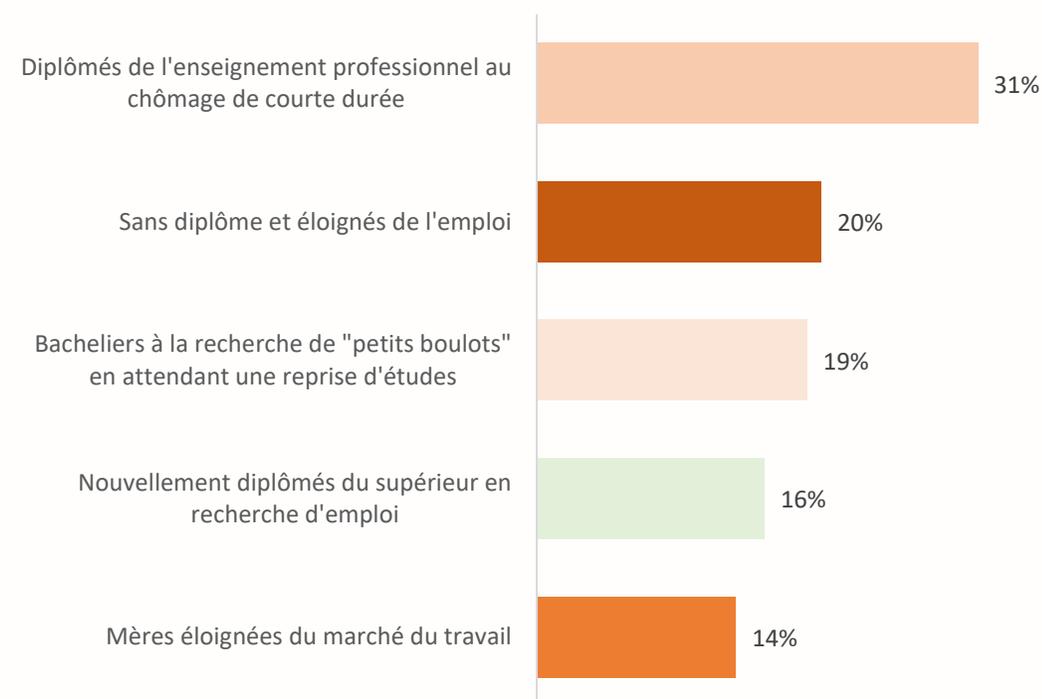
- En moyenne entre 2015 et 2019, ils représentaient **8,5 % des jeunes de 18 ans** et **18,8 % des jeunes de 25 ans**, ce chiffre s'accroissant avec l'âge. (Source INSEE 2021)
- Entre 2015 et 2018, en France, le nombre de jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation (NEET) de 16 à 25 ans avait baissé, passant de 1 025 000 à 963 000 jeunes. (Source : 2021 Dares, Les NEET).
- Les NEET sont statistiquement « **moins diplômés, vivent plus souvent chez leurs parents et ont plus fréquemment un handicap reconnu** » (en 2018, 52 % des jeunes sortis de formation initiale ayant un handicap reconnu administrativement sont NEET), néanmoins ils représentent un ensemble très hétérogène, avec **des situations très contrastées** : si 20 % des NEET chez les 18,24 ans sont sans diplôme et éloignés de l'emploi, 16% sont nouvellement diplômés du supérieur en recherche d'emploi...
- À partir de 22 ans, les femmes sont plus souvent NEET après la naissance d'enfants.
- Les « **jeunes invisibles** » (NEET ne bénéficiant d'aucune aide ou d'accompagnement institutionnel) de moins de 25 ans étaient estimés en 2017 par la Dares à environ **190 000 jeunes** (on en compte également 270 000 de 25 à 29 ans).

Des jeunes volontaires, mais pas toujours bien repérés

- **Moins de 5 % des NEET ne veulent pas travailler** (source Eurostat pour la France).
- **Seulement 63 % des jeunes NEET sont en contact avec le service public de l'emploi**, les jeunes NEET au chômage étant mieux repérés : 88 % d'entre eux sont en contact avec le service public de l'emploi, contre 34 % des jeunes NEET inactifs. (2020 Dares, Profil et Parcours des NEET)

Une grande variété de situations chez les NEET chez les 18-24 ans

Source : 2021 INJEP, Chiffres clés de la jeunesse / données 2014



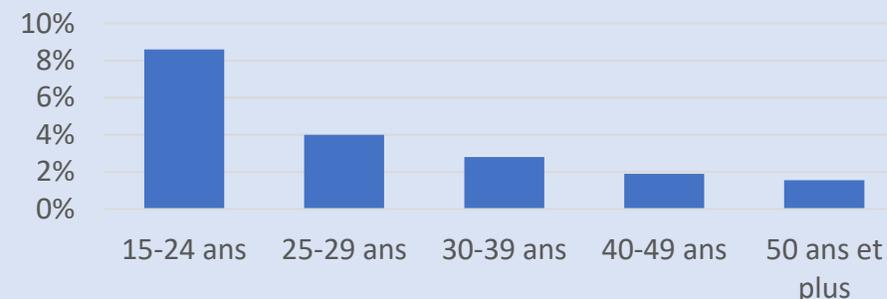
LA CRISE SANITAIRE REND L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ENCORE PLUS DIFFICILE

La crise a détruit de nombreux emplois et les jeunes sont les premiers concernés

- Selon les prévisions du projet de loi de finances pour 2021, l'emploi en France baisserait de 920 000 en 2020. Ce sont tout particulièrement **les emplois en CDD et les contrats en intérim qui sont touchés**. Avec 28,4 % de CDD les jeunes de 15-24 sont les premiers touchés. À titre de comparaison le taux de CDD des 25-49 ans est de 8,5 % (INSEE).
- C'est un constat classique des crises, les contrats les plus précaires sont les plus facilement interrompus et les publics les plus fragiles sont les plus fragilisés. **Les jeunes sont ainsi en première ligne**. Comme l'illustrent les données présentées ci-contre, les fins de contrat ou licenciements ont bien plus concerné les jeunes (8,6% des 15-24 ans). Leur taux de chômage un à quatre ans après la fin de leur formation initiale pourrait s'élever en 2021 à 25 %. Quant au taux d'emploi des 15 à 24 ans recule de 1,2 point, alors qu'il diminue seulement de 0,4 point pour les personnes âgées de 25 à 49 ans. (2021, DARES)
- Les rapports du CEREQ montrent par ailleurs que **les crises ont un effet durable sur la capacité d'insertion professionnelle** des jeunes (jusqu'à trois à cinq ans après l'obtention du diplôme). Les besoins d'accompagnement ne sont donc pas ponctuels.
- Les jeunes les plus fragilisés, accompagnés par les missions locales ont été sévèrement impactés : 42,5 % de ces jeunes en emploi avant le confinement ont perdu cet emploi pendant la période. Dans 56,6 % des cas, leur employeur a mis fin à leur contrat de travail ; dans 24,7 % il s'agissait de fins de CDD, intérim ou périodes d'essai.

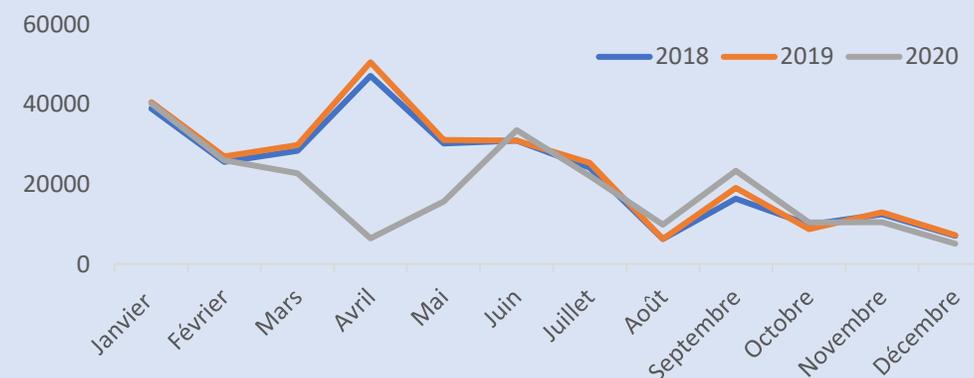
Fins de contrat ou licenciements pendant le confinement selon l'âge

Source : 2020 Assemblée nationale, Rapport Commission d'Enquête Marie-Georges Buffet



Évolution du nombre d'entrées en stage

Source : 2020, DARES



...MENAÇANT L'AVENIR D'UNE PARTIE D'ENTRE EUX

Au-delà du premier emploi, ce sont aussi les stages et les « jobs étudiants » qui ont été sacrifiés, menaçant l'équilibre économique et la capacité future d'insertion professionnelle de ces jeunes

- **36% des jeunes à la recherche d'un emploi à l'automne 2020 engagés dans un processus de recrutement au moment du confinement ont vu se processus annulé ou suspendu.** 36% ont vu leur recherche se compliquer faute d'offres en cette période. (Source : 2020 FAGE IPSOS – Les jeunes face à la crise, l'urgence d'agir)
- **Même pour les plus qualifiés la situation s'est dégradée. Une insertion moins bonne et des emplois plus précaires.** (Source : 2021 APEC – Insertion des jeunes : Baromètre APEC 2021)
 - 69 % des jeunes diplômés Bac +5 de la promotion 2019 étaient en emploi 12 mois après l'obtention de leur diplôme contre 85 % de la promotion 2018 (-16 pts)
 - 59 % des jeunes en emploi ont obtenu un CDI (-10 pts).
 - Cela concerne toutes les disciplines de formation, mais le domaine Lettres, Langues et Arts est celui qui a connu la plus forte chute de taux d'emploi à 12 mois (-27pts).
- **Les entrées en stage, véritable porte d'entrée dans l'emploi pour beaucoup, ont connu un recul de 22 % en 2020** qui s'explique par l'effondrement des entrées en stage durant le premier confinement, de mars à mai. (2020, DARES)
- 73 % des étudiants qui travaillaient déjà avant le confinement ont arrêté ou modifié leur activité rémunérée pendant le confinement, limitant fortement leurs ressources propres (2021 OVE, La vie d'étudiant confiné). C'est encore plus vrai pour les femmes, les étudiants étrangers, les étudiants non boursiers... soit encore une fois les plus propices à être fragiles.

Un besoin massif d'accompagnement

Source : 2020 FAGE IPSOS – Les jeunes face à la crise, l'urgence d'agir

- 71 %** des jeunes en recherche souhaitent un accompagnement
- 42 %** plébiscitent un accompagnement humain pour se faire conseiller
- 41 %** aimeraient un soutien financier
- 12 %** des jeunes actuellement à la recherche d'un emploi aimeraient pouvoir disposer des deux types d'aides

Des jeunes fragilisés économiquement

Source : 2021 OVE – La vie d'étudiant confiné

- 33 %** des étudiants avaient une activité rémunérée en parallèle de leurs études avant le confinement
- 24 %** ont dû arrêter ou modifier leur activité rémunérée pendant le confinement
- 44 %** ont vu leurs projets de job pendant l'été 2020 se modifier à cause du confinement

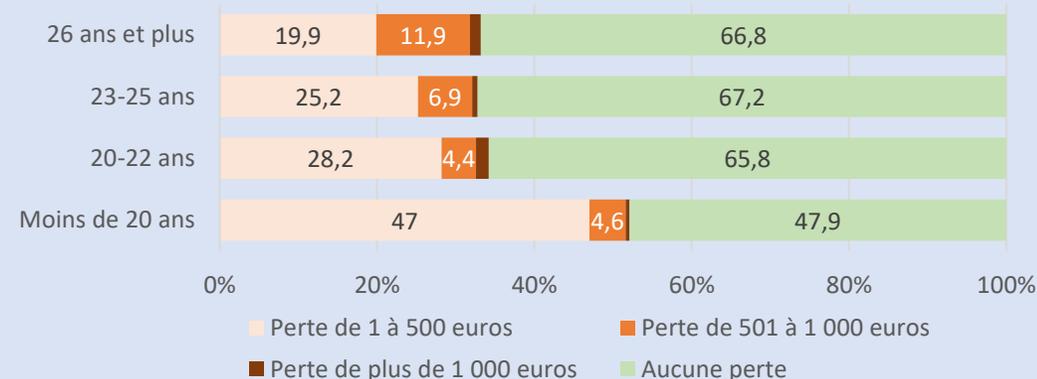
...CE QUI RENFORCE ENCORE PLUS LA PRÉCARITÉ DES JEUNES ET EN PARTICULIER DES ÉTUDIANTS

La perte des emplois étudiants, des stages, des emplois... accentue fortement les inégalités, en fragilisant davantage les plus vulnérables

- 1 jeune sur 3 exerçait une activité rémunérée avant le confinement et parmi ces derniers, **35,8 % ont connu des pertes de revenus durant le confinement** (8,1% - soit plus du quart - ont même connu des pertes supérieures à 500 euros). Les femmes, les non-boursiers et les étudiants étrangers sont les catégories les plus sévèrement touchées. (Source : 2021 OVE, La vie d'étudiant confiné)
- En réaction, la Conférence des présidents des universités (CPU) soulignait en 2020 une hausse des demandes d'aides d'urgence.
- Malgré cela, **1 étudiant sur 3 a rencontré des difficultés financières pendant le confinement**, ce qui a en premier lieu impacté les dépenses alimentaires, conduisant beaucoup à sauter des repas. Ainsi 23 % des étudiants étrangers n'ont pas mangé à leur faim pour des raisons financières pendant le confinement (Source : 2021 OVE, La vie d'étudiant confiné).
- **Le risque**, aujourd'hui, au-delà de la situation d'urgence pour les jeunes les plus fragilisés, est de « **créer durablement un contexte propice à l'aggravation de la pauvreté étudiante** » (Rapport Commission d'Enquête Marie-Georges Buffet).

Des pertes de revenus à tous les âges, parmi les jeunes qui exerçaient une activité rémunérée début 2020

Source : 2021 OVE, La vie d'étudiant confiné (en %)



Occasionnant des difficultés financières

Source : 2021 OVE, La vie d'étudiant confiné (en %)

32,5%

des étudiants ont rencontré des difficultés financières, notamment pour...



Des dépenses alimentaires

55,8%



Payer le loyer

38,2%



S'équiper en lien avec l'enseignement à distance

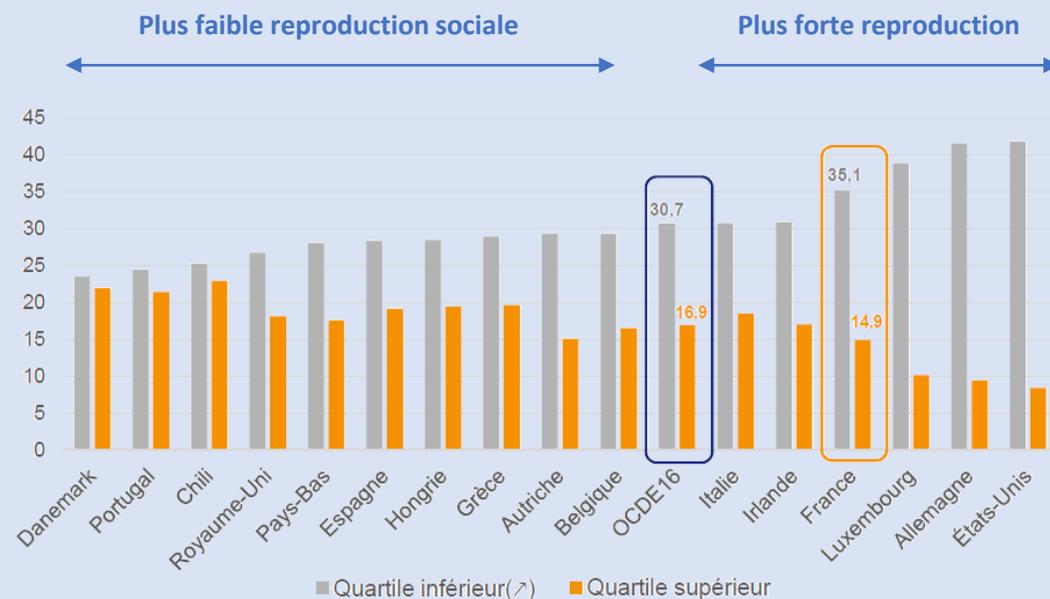
33,4%

DES ÉCARTS DE POLITIQUES ÉDUCATION, INSERTION, CHÔMAGE... QUI RENDENT DIFFICILE LES COMPARAISONS

- La France a une population de jeunes plus souvent diplômés du supérieur que la moyenne.** En 2019, 48,1 % des 25-34 ans français étaient diplômés de l'enseignement supérieur, contre 44,9 % en moyenne dans l'OCDE. Ce taux est comparable au Danemark, à la Suède, à la Norvège, aux Pays-Bas. L'Italie (27,7 %) ou l'Allemagne (33,3 %) se démarquent avec des moyennes bien plus faibles. À l'inverse on retrouve la Corée du Sud (69,8 %) et le Canada (63,0 %) avec des taux très élevés (Source OCDE). **Certains pays font le choix d'une orientation plus précoce** (Allemagne, Autriche, Lituanie, Pays-Bas) souvent avec des formations en apprentissage et sans aller en études supérieures.
- Ce qui singularise particulièrement la France, c'est sa **propension à reproduire les inégalités**. Ainsi le récent rapport (2021) de France Stratégie « Les grands défis économiques » rappelle qu'en termes de mobilité éducative d'une génération à l'autre, « la France se place avant-dernière sur vingt-sept pays. Les élèves dont les parents ne sont pas diplômés du supérieur sont 87 % en filière professionnelle, contre 51 % dans les filières générales ». Cela conduit à une faible mobilité intergénérationnelle en matière d'emploi et l'origine sociale s'impose comme un déterminant important du revenu et du risque de pauvreté.

Comparaison entre pays membres de l'OCDE du % de fils dans le quartile inférieur ou supérieur des revenus dont le père se situe dans le quartile inférieur

Source : 2021, France Stratégie – Les grands défis économiques



DES ÉCARTS DE POLITIQUES ÉDUCATION, INSERTION, CHÔMAGE... QUI RENDENT DIFFICILE LES COMPARAISONS

- La France, avec 19,5 % de sa population active de 15-24 ans au chômage en avril 2021 fait moins bien que la moyenne des pays de l'UE (17,1%) ou des pays de l'OCDE (13,9 %). Le Japon (4,3 %), l'Allemagne (6,0 %), les Pays-Bas (8,8 %) ou la Norvège (11,5 %) font mieux. La Suède (27,3 %), l'Italie (33,7 %) ou l'Espagne (38,0 %) font moins bien. On note aussi que dans les autres pays le taux d'emploi s'élève avec le niveau d'études. Mais la France se singularise par un taux d'emploi des niveaux Bac bien plus faible que ses voisins (50 % en France, 65 % en Allemagne, 70 % en Grande-Bretagne) et taux de chômage inversement proportionnel (Source JobTeaser)
- En ce qui concerne les NEET, la France en compte plus que dans la moyenne des pays de l'OCDE (15,4 % des 15-29 ans en France contre 12,8 % en moyenne OCDE). Cet écart s'explique d'ailleurs essentiellement par la population des 20-24 ans (19,5 % de NEET en France contre 14,9 % en moyenne OCDE). Si l'Allemagne (8,2 % des 15-29 ans, 8,8 % des 20-24 ans) ou la Suède (7,0 % des 15-29 ans, 9,0 % des 20-24 ans) font mieux, avec les autres pays nordiques notamment, les pays plus au sud comme l'Espagne (18,3 % des 15-29 ans, 21,9 % des 20-24 ans) ou l'Italie (23,7 % des 15-29 ans, 28,5 % des 20-24 ans) font moins bien. Sur la catégorie des 15-19 ans, les constats sont beaucoup plus homogènes, en grande partie du fait d'une éducation encouragée des mineurs.
- Les impacts de la crise sur les jeunes, en emploi ou pertes de revenus, sont similaires dans la majorité des pays à des échelles plus ou moins importantes. Ainsi au sein des 37 pays de l'OCDE, le nombre de jeunes sans emplois de 15 à 29 ans est passé de 16,3 millions au 1^{er} trimestre 2020 à 26,8 millions au trimestre suivant. Partout, la perte d'emploi s'est concentrée chez les jeunes. Des impacts qui pourraient être durables si on compare à la crise de 2018. En 2020, le taux d'emploi des 15-24 ans n'avait pas retrouvé son niveau de 2007, contrairement aux tranches d'âges supérieures. Pour y faire face, 1 pays sur 3 de l'OCDE a introduit de nouvelles subventions à l'embauche pour les employeurs qui recrutent des jeunes. 1 sur 2 environ a mis en place une aide d'urgence pour les jeunes... (Source : 2021, OCDE, Investir dans la jeunesse)

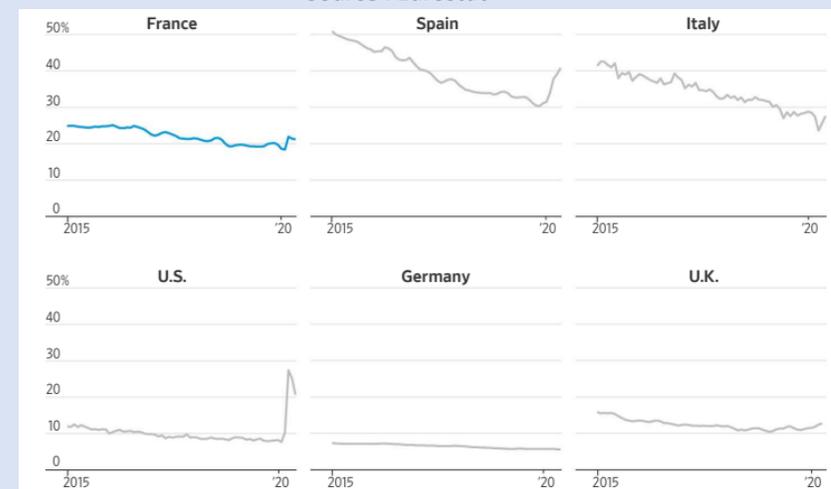
Taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2020

Source : INSEE 2021, en %



Taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans

Source : Eurostat



FACE À CETTE CRISE, DE NOMBREUX MOYENS MIS EN ŒUVRE PAR LES POUVOIRS PUBLICS, AVEC DES EFFETS PARFOIS LIMITÉS

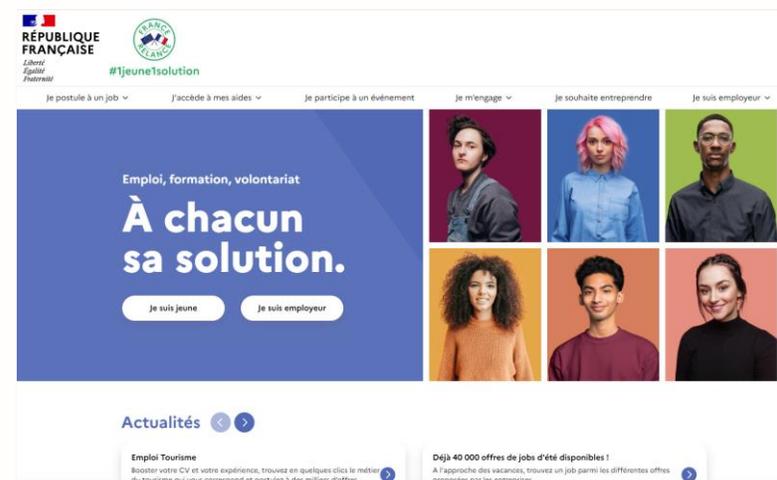
Une réaction importante de l'État pour sécuriser les jeunes

- Le 23 juillet 2020, le Premier ministre a présenté le plan « **1 jeune, 1 solution** ». 3 priorités y étaient inscrites : **faciliter l'entrée dans la vie professionnelle** ; **orienter et former** 200 000 jeunes vers les secteurs et métiers d'avenir ; **accompagner** 300 000 jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure.
- Dans ce cadre **la plateforme web** du même nom a été créée pour faciliter la mise en relation jeunes – entreprises (jobs d'été, emplois...). **Des milliers de places supplémentaires dans les formations** ont été ouvertes, des campus connectés ont été ouverts, **les places de missions de service civique** ont été étendues, **la Promo 16.18**, dispositif de mobilisation sur 13 semaines mis en œuvre par l'AFPA sur prescription des missions locales dédié aux jeunes de 16 à 18 ans concernés par la mise en œuvre de l'obligation de formation à la rentrée de 2020, a été lancée, la possibilité de mobiliser des **contrats initiative-emploi** (CIE) a été réouverte, d'autres innovations du type « 1 jeune, 1 mentor » sont expérimentées, des aides à l'embauche (jeunes et apprentis) ont été proposées, le maintien des bourses et des aides complémentaires en matière de logement, restauration ont été prévues, l'État a également élargi la Garantie jeune (en termes de durée et de publics)...
- Les actions « d'aller vers », notamment avec les missions locales et notamment dans le cadre du plan pauvreté avec des maraudes... se sont poursuivies

Des résultats malheureusement encore insuffisants

- 1 jeune sur 2 tout de même connaîtrait la plateforme « 1 jeune 1 solution »
- En revanche, seulement **11,4 % des étudiants ont perçu une aide financière de la part du Crous** pendant le confinement et près de **deux tiers des étudiants n'ont perçu aucun type d'aide pendant le confinement**, ni de l'État ni de leur famille (Source : 2021 OVE, *La vie d'étudiant confiné*) et la précarité des jeunes s'est accrue sur la période.

Initiative phare, la plateforme « 1 jeune 1 solution »



Malgré les efforts massifs de l'État et ses partenaires, le nombre d'entrées dans les différents dispositifs d'insertion a été fortement impacté par la crise : **84 % des missions locales ne recensent aucune entrée en Garantie jeunes et les autres en recensent moins que d'habitude pendant le confinement** (source : 2020 Dares - Enquête flash missions locales)

DES JEUNES QUI GARDENT CONFIANCE, MAIS QUI ENTREVOIENT UN AVENIR PROFESSIONNEL PLUS ACCIDENTÉ

Des jeunes préoccupés sur les questions d'emploi, voire fatalistes, mais restant confiants dans l'avenir plus globalement

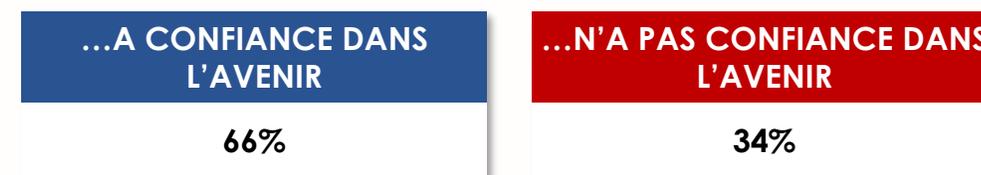
- Si pour le grand public la question de l'emploi arrive en 4^{ème}, après les préoccupations de santé, d'environnement et de menace terroriste, **pour les jeunes l'emploi est le sujet qui les préoccupe le plus**. Cela préoccupe 1 jeune sur 2 (48%) et c'est le 1^{er} sujet de préoccupation pour 23% d'entre eux, soit près de 1 sur 4 (Source : Les Français et la jeunesse Post Covid, Elabe, Décembre 2020).
- Pour la 1^{ère} fois en cinq ans, **la majorité des jeunes diplômés (56 %) sont pessimistes par rapport à leur recherche d'emploi**. (2021 OVE – Enquête la vie d'étudiant confiné)
- **84% des 18-24 ans** considèrent que leur « génération va **connaître une période de chômage plus forte que les précédentes générations** » (Source : Les Français et la jeunesse Post Covid, Elabe, Décembre 2020).
- **Toutefois, ils restent globalement optimistes** quant à :
 - leur avenir personnel (57% d'optimistes, 30% de pessimistes, 13% ni l'un ni l'autre),
 - leur avenir professionnel (55% d'optimistes, 30% de pessimistes, 13% ni l'un ni l'autre) – à noter les diplômés du supérieur sont plus optimistes encore (65%) (Source : Les Français et la jeunesse Post Covid, Elabe, Décembre 2020).

Des constats partagés par les plus diplômés également

- **Les jeunes diplômés à Bac+5 sont de plus en plus pessimistes quant à leur recherche d'emploi** (36% de la promotion 2015 et 56% de la promotion 2019 interrogée en 2021). Ils estiment également qu'ils auront plus de concessions à faire avec un contrat autre qu'un CDI (83%), un salaire inférieur à celui souhaité (71%), etc. (2021 APEC – Insertion des jeunes : Baromètre APEC 2021)

Part des jeunes de 18-25 ans qui...

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



Principales difficultés que les jeunes ont ou pensent rencontrer dans l'accès à l'emploi

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



LES DISPOSITIFS ET POLITIQUES DE SOUTIEN À L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Un millefeuille de dispositifs qui tend à le rendre peu lisible, peu mobilisé et au global pas suffisamment efficace. Il tend même à renforcer certaines inégalités entre jeunes.



DES ACTEURS DE L'ORIENTATION ET DE L'INSERTION NOMBREUX ET DES EFFORTS POUR MIEUX SYNCHRONISER LES INTERVENTIONS

Les acteurs du service public de l'orientation

Si la politique nationale de l'orientation est définie par l'État, les Régions assurent la coordination du service public régional de l'orientation (SPRO). Il consiste en une garantie d'un service gratuit, neutre, d'écoute, d'information, de conseil et d'orientation. Il est mis en œuvre par un ensemble d'acteurs qui vont orienter les différents publics :

- **Les jeunes élèves, étudiants et NEET** : CIO, SCUIO, DRAIO et CSAIO (animés par le bureau de l'orientation et de lutte contre le décrochage scolaire de la DGESCO), CIDJ, APEC, Missions Locales, Psychologues de l'Éducation nationale, Antennes régionales de l'ONISEP, Campus des Métiers et des Qualifications, Cité des métiers, EPIDE, PLIE...
- **Les demandeurs d'emploi** : les Carif-Oref, Pôle Emploi, Cap Emploi, APEC, Missions Locales notamment, qui sont aussi les opérateurs de Conseil en Évolution Professionnelle (CEP) de ces publics, Maisons de l'Emploi, AGEFIPH...

Les acteurs de l'accompagnement social

Que ce soit sur les questions de logement avec les **foyers de jeunes travailleurs** (FJT), d'action sociale avec l'aide sociale à l'enfance des **Départements**, du **Crous...** des acteurs viennent accompagner les jeunes pour sécuriser leurs conditions de vie, préalable indispensable à toute démarche d'insertion.

Les acteurs de la formation

L'**AFPA** est mobilisée pour la Promo 16.18 mais plus globalement, de nombreuses structures accompagnent en formation les décrocheurs : *Croix Rouge, Emmaüs, Réseau E2C (écoles de la 2^{ème} chance), Simplon...*

Vers le déploiement d'un service public de l'insertion et de l'emploi

« Au cœur de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté présentée par le président de la République le 13 septembre 2018, le service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) porte l'ambition que l'ensemble de celles et ceux qui veulent trouver une place dans la société par le travail et l'activité y parviennent. Cette volonté repose sur la conviction que seul l'accès à l'emploi permet une sortie durable de la pauvreté.

Le droit à un accompagnement personnalisé doit plus que jamais devenir une réalité tangible et accessible en tout point du territoire.

Le SPIE se déploie progressivement : 14 territoires l'expérimentent depuis mars 2020. Ils ont été rejoints par 31 nouveaux territoires qui ont répondu à l'[appel à manifestation d'intérêt \(AMI\) du 16 décembre 2020](#). »

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion

DES DISPOSITIFS NOMBREUX AUX CONTOURS VARIABLES

Une pluralité de configurations et de dispositifs pour les couvrir

Dans le cadre de la présente étude, nous avons recensé plus d'une vingtaine de dispositifs et étudié plus spécifiquement une quinzaine d'entre eux. S'ils répondent à des situations et des publics particuliers, les modalités d'accompagnement diffèrent également.

C'est bien cette pluralité de configurations publics – situations – modalités d'accompagnement qui conduit à multiplier les dispositifs proposés et à complexifier leur articulation et leur lisibilité que ce soit pour les bénéficiaires potentiels comme pour les conseillers qui les accompagnent.

Des accompagnements qui portent sur les différentes étapes ou dimensions du parcours

- **Le conseil** pour établir le bon diagnostic, faire du repérage de compétences, identifier les parcours possibles, évaluer le besoin en formation...
- **La formation** pour doter le jeune des compétences adéquates au regard de son projet.
- **La possibilité d'expérimenter**, de s'immerger dans une entreprise, en métier.
- **La première expérience professionnelle** avec un contrat de travail signé avec un employeur public ou privé.



FORMATION

Le jeune suit des cours au sein d'un organisme de formation.



CONTRAT DE TRAVAIL

Il a signé un véritable contrat de travail avec son employeur. Il est considéré comme un salarié à part entière.



EXPÉRIENCE TERRAIN

Il profite de véritables expériences professionnelles.



CONSEIL

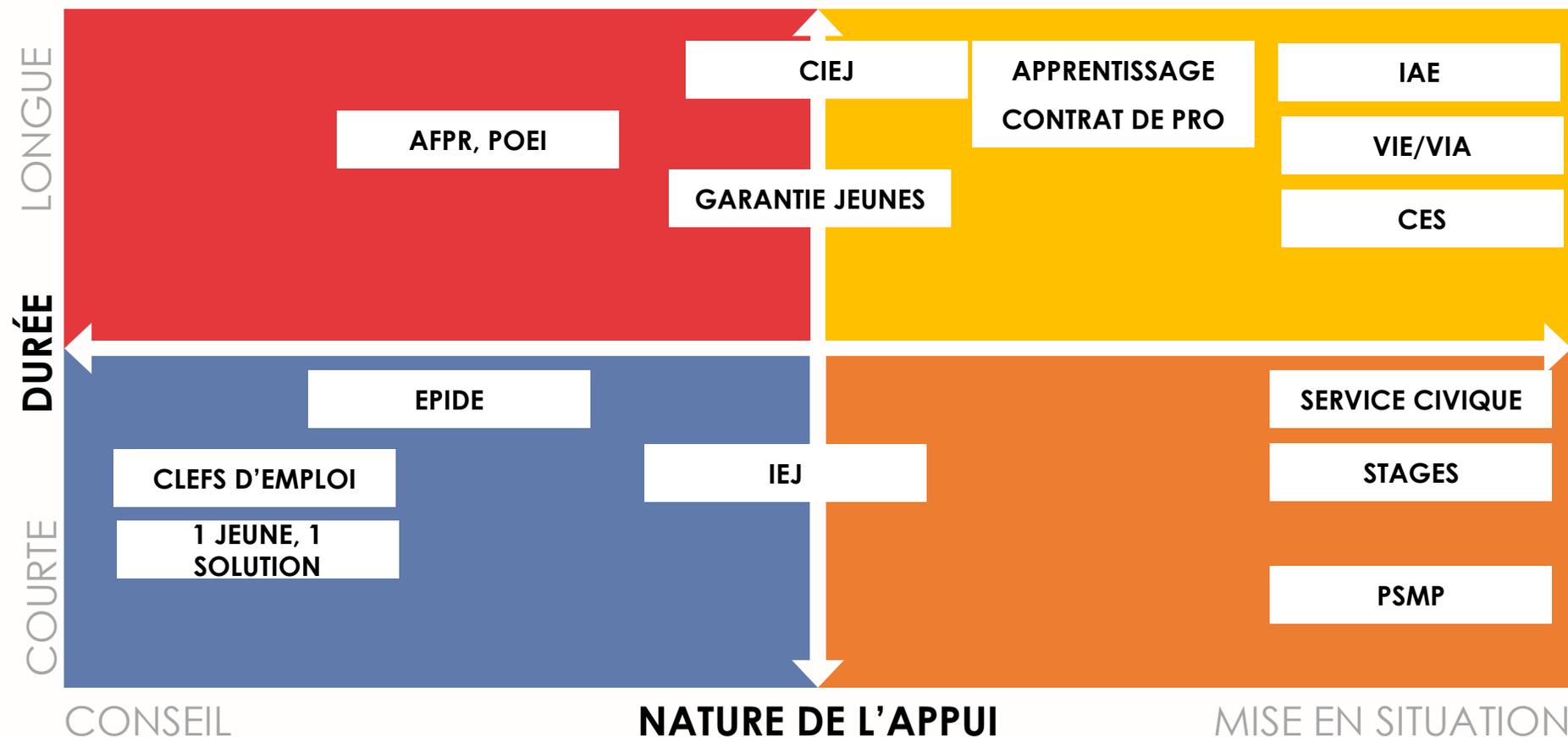
Il est accompagné tout au long du dispositif par un conseiller du service public de l'emploi ou assimilé.

PRÉSENTATION D'UN ÉCHANTILLON DE DISPOSITIFS

| | CONSEIL | FORMATION | EXPÉRIENCE TERRAIN | CONTRAT DE TRAVAIL |
|--|---|---|---|---|
| 1 jeune, 1 solution |  | | | |
| Clés d'emploi |  | | | |
| Garantie jeunes |  | | |  |
| Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) |  | | |  |
| Etablissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) |  |  | | |
| Insertion par l'Activité Economique (IAE) |  | |  |  |
| Contrat initiative emploi jeunes (CIE) |  | |  |  |
| Contrat d'apprentissage | |  |  |  |
| Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) |  | | |  |
| Volontariat International (VIE / VIA) | | | |  |
| Corps européen de solidarité (CES) | | |  |  |
| Service civique | | | |  |
| Stages | |  | |  |
| Préparation Opérationnelle à l'Emploi (POE) et AFPR |  |  |  | |
| Contrat de professionnalisation | |  |  |  |

Auraient aussi pu être considérés : la Promo 16.18, les Écoles de la 2ème Chance (E2C)...

UNE COUVERTURE LARGE DE CES DISPOSITIFS



Lorsqu'on fait l'exercice de positionnement et de comparaison de ces différents dispositifs, on s'aperçoit qu'il couvre un spectre de nature et de durées d'interventions assez large. À ça on pourrait croiser la dimension des publics éligibles selon leur statut, leur âge...

DES DISPOSITIFS COMPLÉTÉS PAR DES AIDES AUX JEUNES ET AUX ENTREPRISES

En complément de ces dispositifs, des aides sont proposées par une grande variété d'acteurs aux entreprises d'un côté pour les encourager à accueillir plus de jeunes et de l'autre aux jeunes pour lever des freins à l'insertion en les sécurisant en termes de logement, de ressources pour vivre...

Exemples d'aides aux jeunes

Aide financière pour l'emménagement des jeunes actifs, Aide personnalisée au logement (APL), Garantie Visale...

RSA Jeunes actifs (un minimum de revenus accordé pour les jeunes ayant déjà travaillé)

Aides pour la santé (Complémentaire santé solidaire), Aides d'urgence du Crous, Bourses, Pass Culture...

« 2 783 000 étudiants en 2020-2021, 747 739 boursiers sur critères sociaux », Source 2021 Sénat - Mission d'information vie étudiante

Exemples de primes pour l'employeur

Primes exceptionnelles pour l'embauche de contrats de professionnalisation

Aides à l'embauche pour les employeurs de jeunes salariés et alternants pour les entreprises

Parcours emploi compétences : des contrats aidés pour les personnes les plus éloignées du marché du travail

Emplois francs, aides pour favoriser l'embauche des jeunes des quartiers prioritaires

Primes lors du recrutement dans certains secteurs

LE RECOURS ET L'EFFICACITÉ DE CERTAINS DISPOSITIFS QUI EN PÂTISSENT, UNE RÉFORME NÉCESSAIRE

Des dispositifs plus ou moins connus et mobilisés

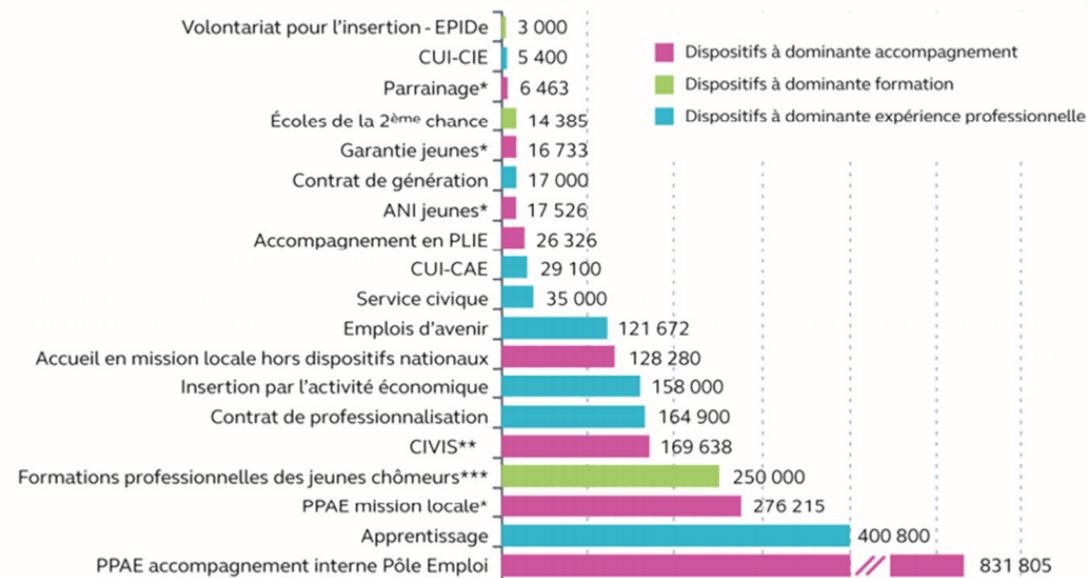
- Le baromètre de la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA), réalisé par l'INJEP en 2016, faisait apparaître que « **le non-recours aux droits pouvait potentiellement concerner plus de la moitié des jeunes** ». Il soulignait par ailleurs que **les plus vulnérables étaient aussi ceux qui présentaient les plus forts taux de non-recours**. Ainsi chez ces jeunes ayant déclaré un non-recours, 28% étaient des NEET pas ou peu qualifiés, 27% des chômeurs et 26% de jeunes à bas revenus.
- Le baromètre 2019 de la DJEPVA confirme que **le niveau de connaissance des jeunes des dispositifs d'aides est très variables selon les aides considérées**. 83 % des jeunes connaissent l'existence du RSA et 85 % des APL, mais seulement 45 % pour les bourses sur critères sociaux, 33 % pour les dispositifs de caution pour les logements, 28 % pour la complémentaire santé (ACS) et 25 % pour la garantie jeunes.
- Selon ce même baromètre 2019, « **le manque d'informations sur les aides et les personnes à qui s'adresser est le premier facteur du non-recours avancé par les jeunes (32 %), devant le découragement devant l'ampleur et la complexité des démarches à suivre (14 %)** ». Un rapport de la Cour de comptes soulignait en 2016 que « 75 % de ceux qui étaient en accompagnement « renforcé » ne bénéficiaient en moyenne sur la période analysée de six mois (septembre 2013-février 2014) que de quatre contacts ou moins avec leur conseiller, tous modes confondus (entretien, téléphone, courriel, etc.) ».

...et à l'efficacité plus ou moins avérée

- Au global, les rapports rappellent que malgré ces dispositifs trop peu de jeunes en difficulté accèdent chaque année à la formation ou à un emploi de lus d'un mois.

Nombre de jeunes comptabilisés dans les dispositifs 2016

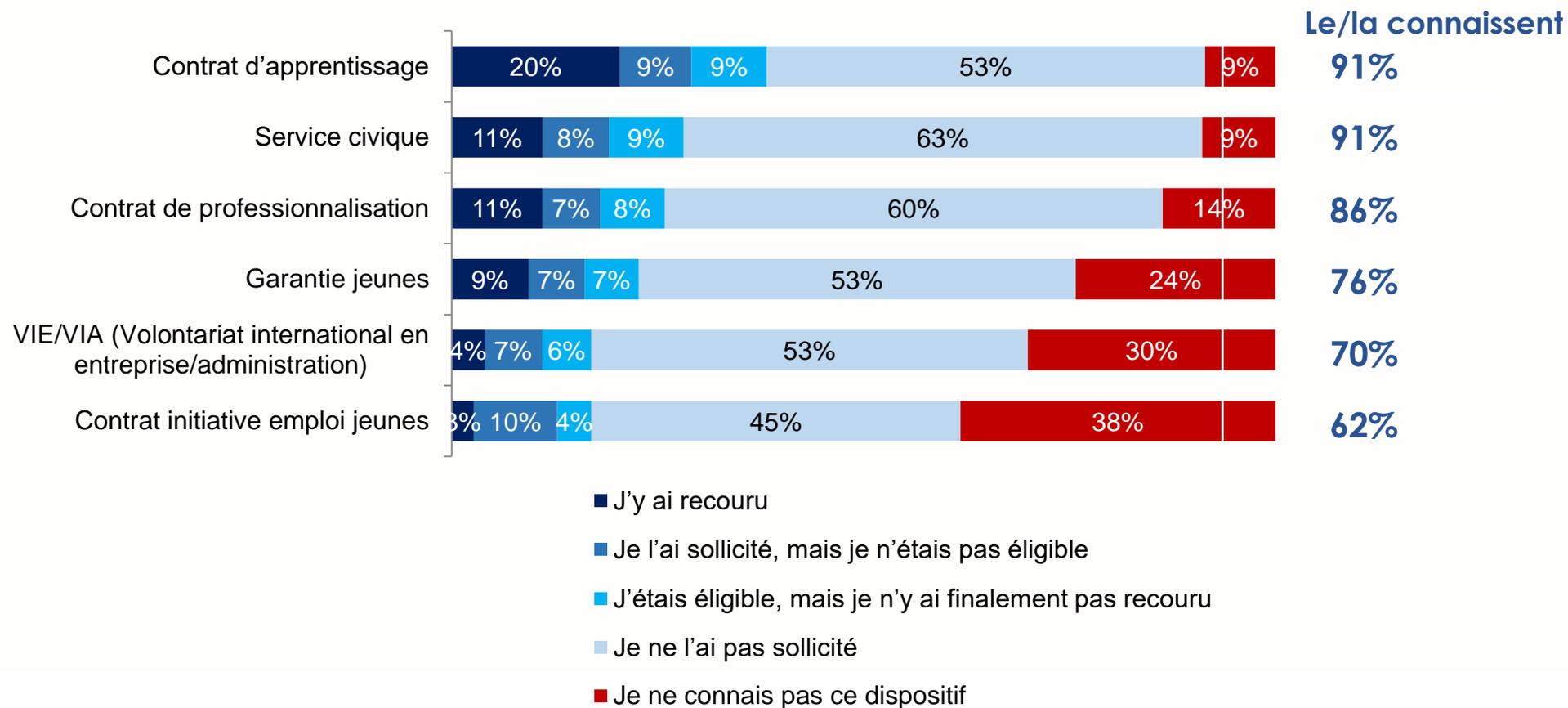
Source : 2016, Cour des comptes, L'accès des jeunes à l'emploi



DES NIVEAUX DE CONNAISSANCE ET DE RECOURS VARIABLES

Connaissance et recours aux dispositifs par les jeunes de 18-25 ans durant leur parcours

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes



ZOOM ILLUSTRATIFS SUR QUELQUES DISPOSITIFS ACTUELS

Garantie Jeunes

Le dispositif est en essor, pour accompagner plus de jeunes, ses conditions d'éligibilité (au-delà des NEET vulnérables), sa durée, le niveau du PACEA... tendent à évoluer pour couvrir plus et mieux les jeunes en situation difficile. <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14682> ; <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043541818>

EPIDE

La Cour des comptes soulignait en mai 2021 que malgré l'augmentation des centres et des capacités d'accueil, l'effectif des jeunes accueillis n'a pas évolué ces dernières années.

Également 2 autres dispositifs semblent apporter un accompagnement similaire aux jeunes de 16 à 25 ans : Service Militaire Volontaire (SMV) et Ecoles de la 2ème chance (E2C).

Certaines faiblesses seraient aussi identifiées sur ce dispositif : absence d'hébergement le week-end, faiblesse du niveau d'allocation, méconnaissance par les opérateurs d'orientation des jeunes de ce dispositif...

Service National Universel

Le dispositif est encore récent et son déploiement a été freiné par la crise sanitaire, il est encore trop tôt pour en évaluer la pertinence ou l'efficacité.

Apprentissage

Le recours est en forte accélération, les taux d'insertion dans l'emploi sont très bons, mais les financements (coûts contrats) semblent menacés et des arbitrages sont anticipés qui pourraient limiter le recours notamment dans le supérieur, alors même que cette voie de formation permet une ascension sociale des jeunes issus de familles plus modestes.

Selon un récent rapport de la CPU, l'enseignement supérieur en 2019-2020 représentait 40,77 % des apprentis (+189% depuis 2005) et « le taux d'insertion des diplômés 2017 en alternance, 30 mois après l'obtention de leur diplôme, est en licence professionnelle, de 4 et 6 points supérieurs pour les diplômés en apprentissage (95 %) et en contrat de professionnalisation (97 %) par rapport aux diplômés sous statut étudiant (91 %) », en master c'est +5 points d'insertion. Par ailleurs, les jeunes interrogés soulignent qu'en « cas de non sélection dans un cursus en apprentissage, dans le supérieur, 30 % n'auraient pas poursuivi leurs études ».

Service civique

L'INJEP a évalué le dispositif en 2021. « En 2019, le nombre d'entrées en mission a légèrement diminué pour s'établir à 80 000 environ. » Si les motivations sont assez différentes entre bénéficiaires de ce dispositif « 6 mois après leur mission, les volontaires se répartissent en trois groupes de tailles à peu près égales : un tiers est en emploi, un autre en études, et un dernier est au chômage ou en inactivité.

DES JEUNES PEU AU COURANT ET INSATISFAITS DES SOLUTIONS QUI LEUR SONT PROPOSÉES PAR LES POUVOIRS PUBLICS

Un premier problème d'information...

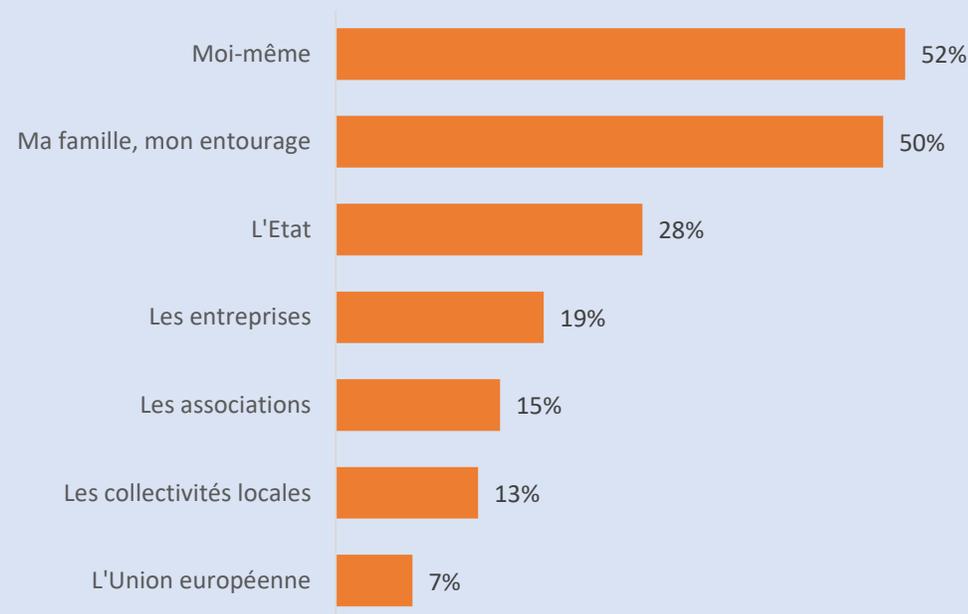
- Le manque d'information est la 1^{ère} raison perçue selon les jeunes de non-recours aux dispositifs publics.
- Ce constat du Baromètre 2020 sur la jeunesse de l'INJEP est confirmé sur le volet orientation par les résultats du rapport 2019 de la Fondation Jean Jaurès « Jeunes des villes, jeunes des champs, la lutte des classes n'est pas finie ». **41 % des jeunes de 17 à 23 ans estimerait ne pas avoir suffisamment d'information pour s'orienter** (un constat renforcé chez les jeunes de zones rurales : 42 % contre 32 % pour les jeunes d'agglomération parisienne). Les jeunes se tourneraient alors en priorité (35%) vers leur famille et les réseaux sociaux pour s'informer et préparer leur orientation post bac (Internet 21 %, professeurs 15 %, conseiller d'orientation 11 %).

...mais une insatisfaction généralisée sur les solutions proposées

- Le Baromètre 2021 de confiance en l'avenir de l'Etudiant révèle que **86 % des jeunes sont ou ont été inquiets au moment de faire des choix d'orientation** dans leur parcours scolaire. C'est une conséquence directe du manque d'information.
- Par ailleurs, **70 % des jeunes estiment que les enseignements ensuite reçus ne sont pas adaptés au monde du travail** (2021 OpinionWay - Jeunesse et confiance)
- Enfin, le Baromètre 2020 sur la jeunesse de l'INSEP confirmait que **les jeunes restent insatisfaits des aides des pouvoirs publics** : des prestations familiales jugées insuffisantes par 53 % des 18-30 ans (+ 20 points par rapport aux plus de 30 ans), le sentiment que les pouvoirs publics ne font pas assez pour les plus démunis (47 %, + 7 points par rapport aux personnes âgées de plus de 30 ans)...

Les 18-24 ans comptent d'abord sur eux-mêmes et leur entourage pour leur venir en aide

Source : Enquête Elabe, décembre 2020 – Question : pour venir en aide à la jeunesse dans cette période, sur quel acteur comptez-vous ?



UN MILLEFEUILLE DE DISPOSITIFS D'AIDE À L'INSERTION ET D'AIDES FINANCIÈRES ILLISIBLE ET PAS ASSEZ EFFICIENT

Un manque de lisibilité pour tous

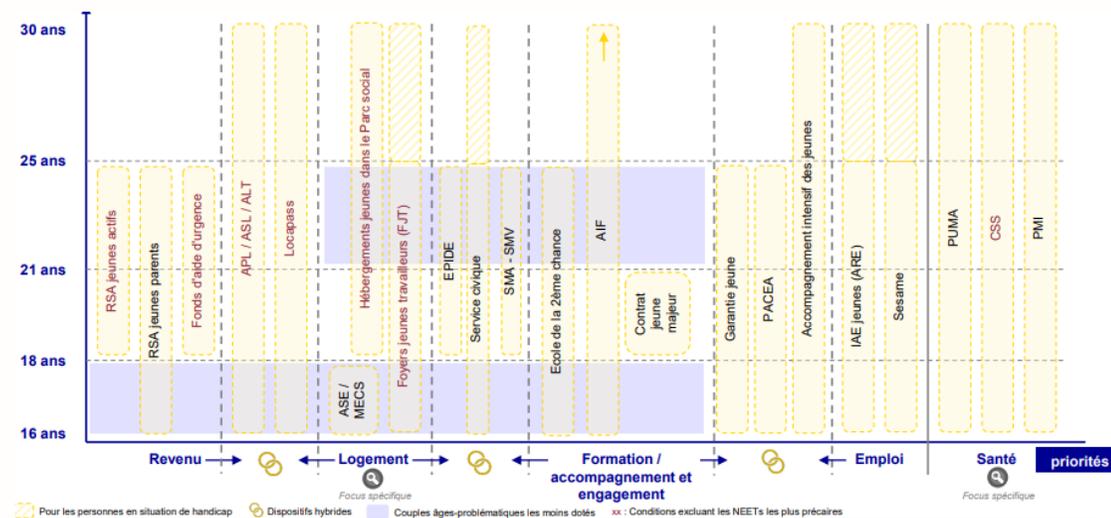
- Que ce soit du fait de la multiplicité des dispositifs et des acteurs d'accompagnement ou du manque d'information, le tout n'est lisible ni pour les jeunes, ni pour leurs familles, ni pour nombre de conseillers désireux de les aider.
- Cette complexité est manifeste, le nombre de dispositifs, aides et acteurs est très importants (> 50) et il faut faire de réelles recherches sur chacun pour comprendre les différences de conditions d'accès et modalités. Le site 1 jeune 1 solution apporte une solution encore partielle à cette problématique.

Des dispositifs qui tendent à s'enchaîner sans sécuriser les jeunes

- De nombreux jeunes vont être amenés à enchaîner les dispositifs du fait de durées relativement courtes. Des avancées sont obtenues en ce sens avec par exemple l'extension à 18 mois de la Garantie Jeunes. Mais souvent les jeunes préoccupés par leur devenir post-aide ou dispositif d'accompagnement peinent à se concentrer sur leur parcours. Les moments de sortie d'un dispositif serait particulièrement anxiogènes. Le fonctionnement parfois en silos des dispositifs/acteurs peut tendre à renforcer ce phénomène.
- Cela introduit des questions sur la nécessité de rationaliser cette carte des dispositifs, sur la nécessité d'un « référent de parcours » unique pour chaque jeune, sur l'efficacité de l'évaluation dispositif par dispositif plutôt que globale (qui peut biaiser des orientations vers tel ou tel dispositif selon l'acteur accompagnateur, ses contraintes/objectifs...), etc.

De nombreux dispositifs qu'on peut aussi analyser par conditions d'éligibilité et priorité d'accompagnement

Source : DIPLP, DGCS, DGEFP, DIHAL sur les NEET



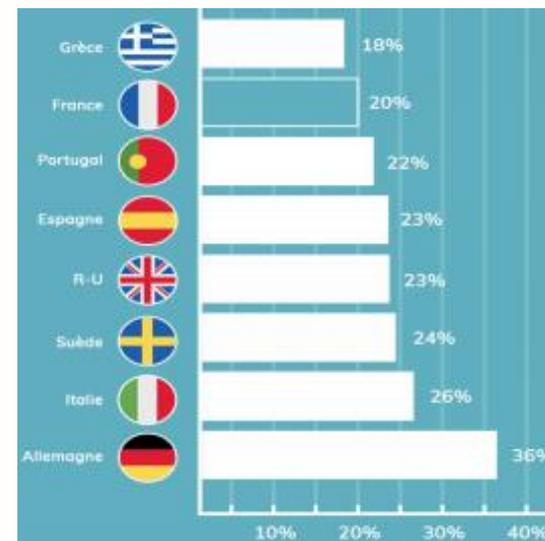
COMPARAISONS EUROPÉENNES : UNE INSATISFACTION PLUS MARQUÉE EN FRANCE

Des jeunes français plutôt plus insatisfaits des dispositifs publics

- **Les jeunes français, comparés à nos voisins européens, se considèrent moins bien informés sur les études supérieures** possibles et sur les débouchés métiers à l'issue de ces études.
- **Ils sont aussi moins nombreux à estimer que le système éducatif les prépare bien pour un premier emploi.** Sur ce point, l'Allemagne fait figure de première de la classe également. (cf. graphiques ci-contre)

Une opposition entre pays entre politiques jeunes de citoyenneté économique et citoyenneté sociale

- La **citoyenneté économique** priorise dans son action l'investissement sur l'accompagnement vers le travail par des politiques d'éducation et d'emploi, alors que la **citoyenneté sociale** s'attache à définir et investir en priorité dans le système d'aides qui écartera les individus de la précarité.
- Le **citoyenneté économique** peut être inclusive, avec des dispositifs favorisant l'accès de tous aux compétences requises, ou sélective/élitiste, en favorisant un accès privilégié à certains. La **citoyenneté sociale** quant à elle peut être bismarckienne, l'aide est confiée aux parents qui restent responsables du jeune, ou beveridgienne, le jeune est considéré comme adulte à la fin de sa scolarité.
- **Faisant partie des rares pays européens proposant un revenu minimum à un âge plus élevé que la majorité, la France s'inscrit plutôt dans un modèle de citoyenneté économique, qui s'il se veut inclusif est plutôt sélectif, avec des biais d'accès aux études insérantes et des écarts forts d'insertion selon les cursus (niveaux/domaines).**

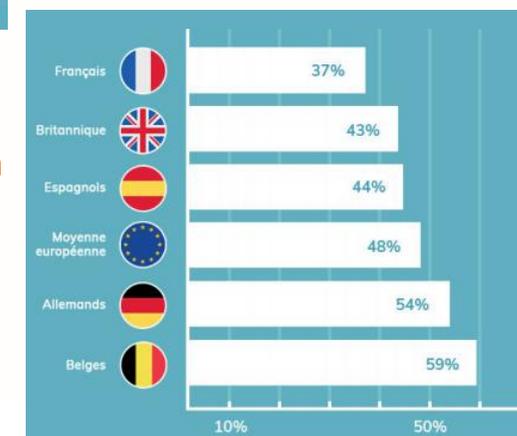


Proportion de jeunes estimant avoir eu suffisamment d'information sur les études supérieures à la sortie du lycée

Source : 2019 JobTeaser – Orientation professionnelle des jeunes en Europe

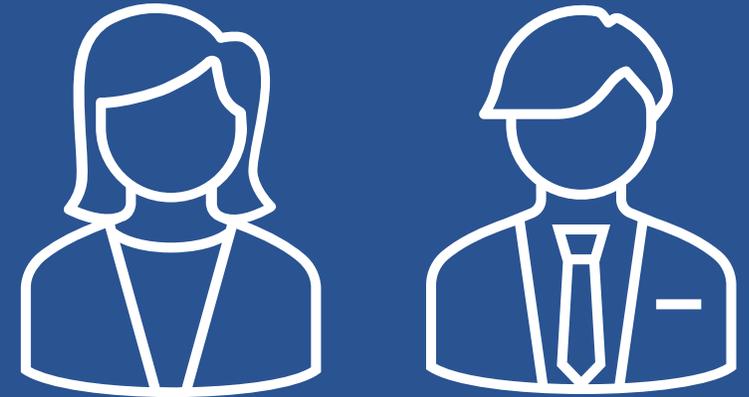
Proportion de jeunes positifs sur la capacité du système éducatif à bien préparer à un premier emploi

Source : 2019 JobTeaser – Orientation professionnelle des jeunes en Europe



LA RELATION JEUNES – ENTREPRISES

Des jeunes en quête de sécurité,
d'autonomie, de sens, de responsabilités et
d'engagement



DES JEUNES QUI ASPIRENT À UNE SÉCURITÉ DE L'EMPLOI, MAIS QUI RESTENT OUVERTS À DES MODÈLES PLUS FLEXIBLES

Le CDI demeure le contrat privilégié

- Le CDI reste fortement ancré parmi les attentes des Générations Z. Avant crise, **79 % des jeunes de la Génération Z (15 à 24 ans) voulaient travailler en CDI**, ceci est un objectif majeur pour 69 % d'entre eux.

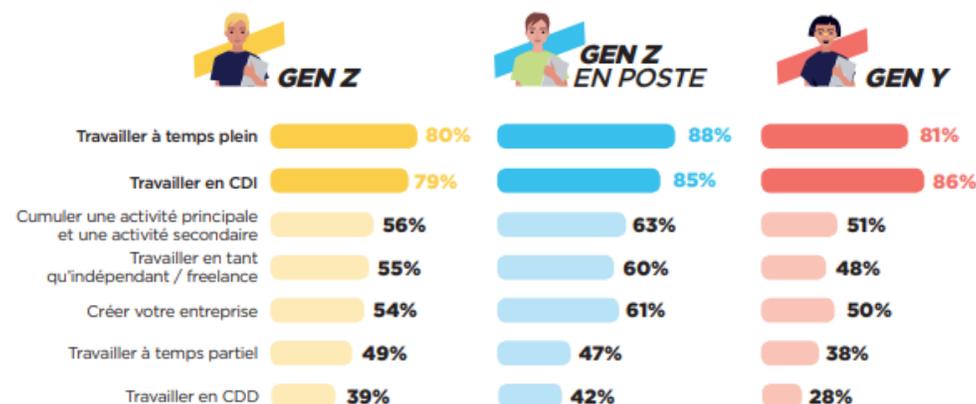
En revanche, ils sont plus ouverts à des parcours plus divers

- Seulement **26 % des jeunes de la Génération Z se projettent dans la même profession toute leur vie.**
- 1 Gen Z sur 2 souhaite avoir au moins une expérience en tant qu'indépendant, contre seulement 38 % des Gen Y, et un jeune sur 4 souhaite demain devenir son propre patron.
- En revanche, le plus important pour leurs premiers pas dans le monde du travail sera **l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (57 %)** (Source : 2021 L'Etudiant, Baromètre de confiance en l'avenir).

Source : 2019 Mazars, Quelles attentes de la GEN Z pour l'entreprise de demain ?

Modes d'organisation du travail correspondant aux envies des GEN Z et Y

Source : 2019 Mazars, Quelles attentes de la GEN Z pour l'entreprise de demain ?



Dans votre vie professionnelle, vous souhaitez... (notes de 1 à 10)

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



LE TRAVAIL, SOURCE D'ÉPANOUISSEMENT ET D'INTÉGRATION SOCIALE

Le travail, un facteur d'intégration sociale parmi d'autres

- Les attentes des jeunes sont, aujourd'hui, différentes des anciennes générations, notamment dans la période après guerre, où le travail était perçu comme un facteur d'intégration sociale.
- Aujourd'hui, le travail constitue une source parmi d'autres d'intégration sociale.** L'épanouissement personnel ne passe plus nécessairement par le travail, mais par **l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle**. Ainsi pour 73% des Gen Z (Source : 2019 Mazars, Quelles attentes de la GEN Z pour l'entreprise de demain ?), **la notion de plaisir et d'épanouissement au travail** est essentiel. Aussi, chez les 18-34 ans sont en faveur d'une vie quotidienne dans un rayon de 15 minutes autour de chez eux (Source : 2021 Kantar – Mobilité et modes de vie post-Covid, à quels changements aspirent les 18-34 ans ?).

Des attentes fortes sur des conditions de travail souples plutôt que sur une rémunération particulièrement élevée

- Les conditions de travail sont plus observées, **le collectif de travail et l'ambiance de travail** sont des atouts appréciés : **56 %** des jeunes de la Génération Z considéraient avant crise **l'ambiance de travail et les échanges avec les collègues** comme des éléments déterminants pour aller travailler
- ...tout comme la liberté de gérer son temps et sa manière de travailler : **8 Gen Z sur 10 déclarent n'avoir aucun problème avec le fait de beaucoup travailler, à condition de pouvoir gérer leur temps comme ils l'entendent et d'adopter leurs propres méthodes de travail.**
- La rémunération n'est plus un critère exclusivement regardé par les jeunes à l'heure actuelle., mais il reste important : **57 % des jeunes considèrent la rémunération comme un élément clé de motivation.**

Attentes prioritaires des 18-25 ans pour leur vie professionnelle

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans

Conditions de travail et QVT
88%

Métier qui a du sens
61%

Responsabilités et évolutions
49%



MOINS D'ATTRAIT POUR LES ENTREPRISES LEADERS MONDIALES, PLUS POUR LES PETITES STRUCTURES ENGAGÉES

Small is beautiful...

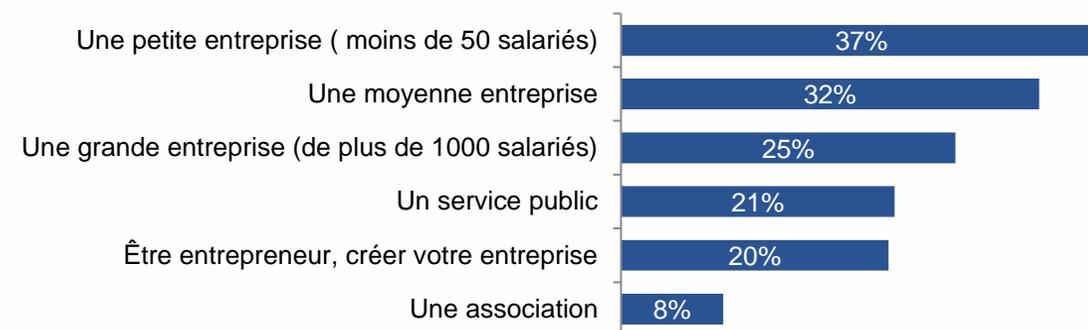
- Les entreprises du CAC40 et les GAFAs ne figurent plus parmi les entreprises préférées des jeunes diplômés. 12 % des jeunes souhaiteraient travailler dans une telle structure (Source : 2019 Mazars, Quelles attentes de la GEN Z pour l'entreprise de demain ?).
- A l'inverse, ces jeunes expriment un fort intérêt pour les **TPE et les PME**, en particulier les **start-ups, souvent** perçues comme des **acteurs plus engagés socialement et environnementalement**.

Au-delà des conditions de travail et de la rémunération, les jeunes cherchent des entreprises engagées, qui croient en eux

- Après les attentes exprimées vis-à-vis des entreprises sur les conditions de travail, **les jeunes attendent de la confiance**, qui conduira les employeurs à les responsabiliser, à les autonomiser dans leur travail...
- ...et **un engagement fort en matière de responsabilité sociétale (23 % des 18-25 ans) et de défense de l'environnement (22 % des 18-25 ans)** (Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans).

Structures dans lesquelles les 18-25 ans souhaiteraient travailler dans les années à venir

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



Pour les 18-25 ans, l'entreprise de demain doit privilégier...

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



DEMAIN, LE MANAGER-ANIMATEUR

La fin de l'entreprise verticale

- Les jeunes ressentent un **fort désir d'indépendance et d'autonomie** dans leur travail.
- Désireux d'être vite confrontés à des responsabilités et être impliqués dans la prise de décisions stratégiques, ils veulent être **considérés d'égal à égal par leurs managers, qui finalement doivent jouer un rôle plus de coach et d'animateur que de responsable hiérarchique.**
- Pour se faire, les jeunes demandent aussi **plus de reconnaissance et de droit à l'échec.** Ils attendent une posture plus compréhensive de leur manager.

Une révolution managériale

- C'est l'ère du manager-animateur qui est attendu sur sa capacité à **créer et alimenter une ambiance de travail conviviale** avant même la **transmission de ses compétences.** 39 % des 18-25 ans attendent ainsi de leur employeur, souvent de leur manager, un accompagnement/coaching pour monter en compétences (*Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans*).
- L'attente de proximité est d'autant plus proche que ces jeunes se voient eux-mêmes assumer dans leur carrière des postes de management.

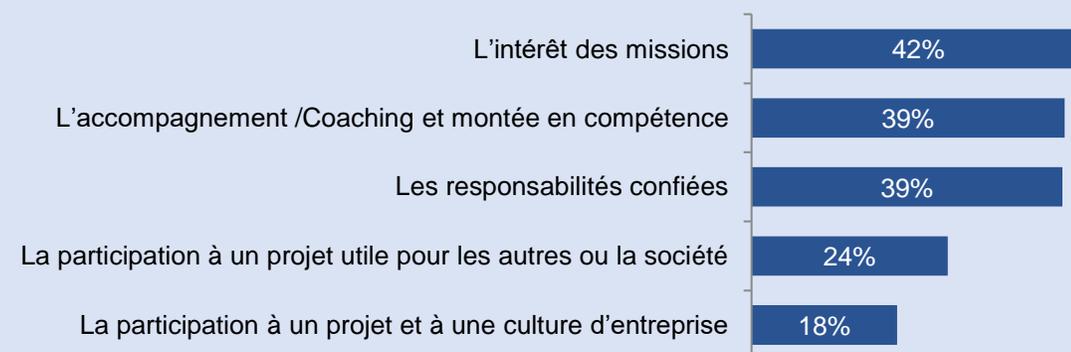
26 % souhaitent être considérés d'égal à égal par les membres de la hiérarchie de l'entreprise

35 % attendent du manager de la compréhension vis-à-vis de leurs erreurs.

2019 Mazars, Quelles attentes de la GEN Z pour l'entreprise de demain ? Source : 2019 Mazars

Attentes vis-à-vis de l'employeur

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



UNE RELATION DÉGRADÉE ENTRE LE SYSTÈME ÉDUCATIF ET LES ENTREPRISES ET UNE CONFIANCE À RENFORCER AVEC LES JEUNES

Les entreprises ont un déficit de confiance vis-à-vis du système éducatif

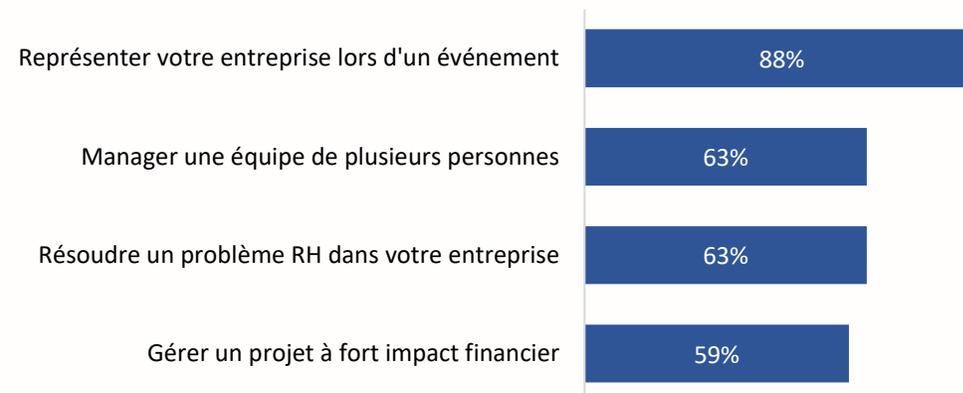
- Selon une étude Mc Kynsey, 37 % des employeurs français ont indiqué échanger au moins une fois par an avec un organisme d'enseignement.
- Cette défiance est corroborée avec le fait, qu'à peine plus de la moitié des recruteurs pensent que leur organisation a une influence sur la manière dont les établissements préparent les jeunes. (enquête Job teaser – orientation professionnelle des jeunes en Europe).
- Cette dernière enquête analyse, qu'il s'agisse des jeunes, des recruteurs et des acteurs de l'éducation, que tous sont particulièrement critiques sur la capacité du système éducatif à préparer les jeunes au marché du travail.

... elles sont, malgré tout, prêtes à accorder leur confiance aux jeunes

- Selon un sondage Opinion WAY– jeunesse et confiance -2021, les employeurs sont prêts à donner des responsabilités aux jeunes au travers de la représentation de leur entreprise lors notamment d'événements.
- Dans une moindre mesure, les employeurs se disent prêts également à accorder leur confiance pour manager une équipe et gérer un projet avec une enveloppe financière.
- En revanche, cette confiance n'est pas perçue par les jeunes...

La confiance des dirigeants à l'égard d'un jeune de moins de 26 ans pour...

Source : Opinion way 2021



Part des jeunes qui jugent que les entreprises leur font suffisamment confiance

Source : 2021, BVA-OLECIO pour MEDEF, Enquête Diagnostic jeunes – 18-25 ans



DES ACTEURS PRIVÉS NOMBREUX À AGIR POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DU NIVEAU LOCAL AU NATIONAL

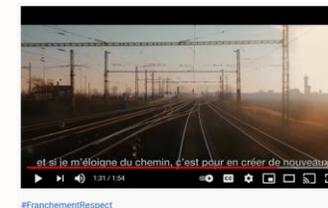
Des entreprises qui s'engagent...

Les entreprises participent activement à l'insertion professionnelle des jeunes. C'est une **nécessité pour être en capacité de recruter et se doter des compétences** nécessaires demain, mais cela s'inscrit aussi souvent dans **un engagement social, territorial...**

Au sein des entreprises, cela peut se manifester par des **politiques de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), d'inclusion, de diversité ou encore de développement des relations écoles-entreprises**. Selon le niveau d'engagement de l'entreprise et sa taille également, cela pourra s'accompagner de fonctions dédiées « Responsable diversité et inclusion », « Responsables relations écoles-entreprises », « Responsable RSE », ... et par des initiatives plus ou moins nombreuses et plus ou moins innovantes.

...mais qui s'appuient également sur leurs partenaires

Dans le champ privé, différentes typologies d'acteurs – **organisations patronales et branches professionnelles, associations et fondations, prestataires de services** notamment – accompagnent l'effort des entreprises et participent également à l'insertion professionnelle des jeunes. Ils interviennent à leur côté sur la **promotion des métiers**, sur le développement de **marques sectorielles** (au-delà de la marque employeur de l'entreprise), sur l'appui au **sourcing des jeunes** qu'ils préparent aussi aux entretiens...



QUELQUES ILLUSTRATIONS D'INITIATIVES PORTÉES EN DIRECT PAR LES ENTREPRISES

EXEMPLES D'INITIATIVES



CFA des chefs

CFA inter-entreprises créé par Accor, AccorInvest, Adecco, Korian et Sodexo, il favorise l'accès à l'apprentissage dans les métiers de la cuisine et de la restauration. Une entreprise d'accueil est proposée à tout inscrit, les formations sont enrichies des pratiques des professionnels des entreprises impliquées...



L'industreet

Campus ouvert au 18-25 ans, qui vise à les former par la pratique sur des technologies innovantes, à leur faire découvrir les métiers, à les accompagner...



Innovation Fair

L'Oréal a réalisé plusieurs compétitions Innovation Fair auprès d'étudiants du monde entier pour détecter des talents et communiquer.



Leonard

Leonard accompagne jeunes entrepreneurs et start-ups aux travers de programmes adaptés.

Les incubateurs d'entreprises

Certaines entreprises favorisent l'émergence de porteurs de projets (tous publics, publics des QPV, femmes...) grâce à des incubateurs dédiés à des projets innovants. Ces incubateurs sont des structures d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises.

Les CFA d'entreprises

Les entreprises du secteur privé ont dorénavant l'opportunité de créer leur centre de formation d'apprentis. Il a pour objectif de former ses alternants aux métiers du groupe et de leur faciliter l'accès au monde professionnel.

Les fondations d'entreprises, jobs datings, concours...

Crée à l'initiative des entreprises, elles visent à soutenir l'insertion professionnelle et au retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées en accordant des bourses, en organisant des concours, etc.

Les clauses d'insertion sociale

Les acheteurs publics peuvent demander de réserver un volume d'heures de travail aux publics en difficulté (personnes titulaires du RSA ; bénéficiaires de l'Allocation Spécifique de Solidarité ...). Dans le même ordre, des aides à l'innovation peuvent être conditionnées par le recrutement de stagiaires (ex. Innov'Up en Région IDF), etc. Certaines entreprises répercutent ou appliquent proactivement de telles pratiques auprès de leurs fournisseurs ou sous-traitants.

QUELQUES ILLUSTRATIONS D'INITIATIVES PORTÉES PAR DES ORGANISATIONS REPRÉSENTATIVES D'ENTREPRISES

Forums et salons pour l'emploi

Organisation de rencontres entre les candidats diplômés et les entreprises qui recrutent et qui ont des besoins en compétences. Ces rencontres sont organisées dans plusieurs villes (bassins d'emploi) sous format job-dating au cours d'une journée dédiée ou de salons plus classiques. Des formats petits déjeuners existent également à l'image des Be4job de l'UNIMEV dans l'événementiel.

Campagne de promotion des métiers et de développement de l'attractivité

Au travers de supports média, les organisations valorisent les métiers de leurs secteurs à l'appui de témoignage de leurs salariés, de vidéos qui illustrent les métiers.

Partenariats avec les acteurs de l'orientation et de l'insertion

Certaines organisations patronales et/ou branches professionnelles structurent et animent la relation partenariale avec d'Education nationale, l'Enseignement supérieur, Pôle Emploi, les Maisons de l'Emploi, etc. que ce soit par la signature de conventions, la mise en œuvre d'actions conjointes, etc.

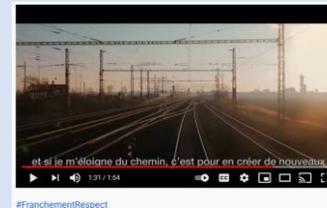
EXEMPLES D'INITIATIVES



Forum 1^{er} emploi des industries de santé

Organisé au sein des bassins d'emploi, les forums 1^{er} emploi des industries de santé facilitent la rencontre des candidats diplômés avec les entreprises qui recrutent.

Campagne de la FNTF : #franchementrespect



L'ambition de la campagne est d'améliorer la notoriété des métiers des Travaux Publics afin d'aider les entreprises à trouver des candidats. En visant initialement la tranche d'âge 13-18 ans, le secteur souhaite orienter les jeunes vers les écoles et formations professionnalisantes visant ses métiers.



IngéSkills

Le secteur de l'ingénierie d'un côté informe les acteurs de l'enseignement supérieur, prescripteurs forts, et de l'autre favorise la mise en relation entreprises – jeunes dans le cadre d'un forum de recrutement dédié à l'ingénierie.

QUELQUES ILLUSTRATIONS D'INITIATIVES PORTÉES PAR DES ASSOCIATIONS / FONDATIONS

EXEMPLES D'INITIATIVES

DIVERSIFIEZ par Mozaik RH
VOSTALENTS.COM

Mozaïk RH

La diversité dans le recrutement. A l'appui d'un vivier de talents détectés par le réseau MOZAIK, les candidats sont évalués et qualifiés avant d'intégrer le vivier mis à disposition des entreprises qui recrutent.

« Sport dans la ville »



Association d'insertion par le sport qui favorise l'insertion sociale et professionnelle des 7 000 jeunes inscrits à l'association, en participant activement à leur progression et à leur développement personnel. « Sport dans la Ville » intervient au cœur des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Fondation agir contre l'exclusion (FACE)



FACE s'appuie sur son réseau d'entreprises qui expérimente sur les territoires des actions de proximité visant à favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi de tous, en particulier des publics vulnérables.

Les entreprises s'appuient souvent, pour œuvrer pour l'insertion professionnelle des jeunes, sur des initiatives portées par des acteurs privés tiers en lien spécialisés sur les questions de diversité (ex. Mozaïk RH, FACE...), sur l'entrepreneuriat (ex. 100 000 entrepreneurs) ou encore des approches innovantes (ex. Sport dans la ville).

Les réseaux intermédiaires

Ils agissent, principalement, au niveau local pour assurer l'intermédiation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises. Au travers d'un suivi et d'un accompagnement social et professionnel proposé aux jeunes, ils préparent l'insertion de ces derniers dans le marché du travail.

Des acteurs qui agissent sur un levier privilégié

Au travers d'un levier éducatif et social comme le sport ou la culture, les acteurs préparent et accompagnent les jeunes à s'insérer dans le monde professionnel.

ANNEXE

Présentation des dispositifs de l'échantillon analysé



DOMINANTE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL



- 1 jeune, 1 solution
- Clefs d'emploi
- Garantie jeunes
- Initiative pour l'emploi des jeunes
- EPIDE (Établissement pour l'insertion dans l'emploi)
- IAE (insertion par l'action économique)



1 JEUNE, 1 SOLUTION



Objectifs

- Site web présentant les dispositifs d'insertion pour les jeunes
 - Mise en relation entre un jeune et un mentor bénévole

Conditions d'accès

- Jeunes jusqu'à 30 ans
 - Pas de condition de diplôme particulière

Structure(s) d'accueil

- Partenariats notamment avec Pôle Emploi, l'APEC, les missions locales ainsi que les organismes de formation
 - Inscription via le site internet ou un numéro vert

Durée du dispositif

- Dispositif créé dans le cadre du plan France Relance
- Possibilité de s'inscrire à de multiples accompagnements

Suivi

- Possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller
 - Mentorat possible à moyen ou long terme (engagement minimum de six mois)



CLES D'EMPLOI



- Programme d'accompagnement pour favoriser l'insertion des jeunes diplômés pour leur premier emploi

- Jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+ 3 et plus)

- Dispositif organisé par les agences régionales de l'APEC

- Ateliers collectifs et suivi individuel permettant la formation aux outils spécifiques à la recherche d'emploi
 - De quelques heures à trois mois, rendez-vous ponctuels

- Accompagnement par un conseiller Apec dédié

| |   GARANTIE JEUNES  |   IEJ (INITIATIVE POUR L'EMPLOI DES JEUNES)  |
|-------------------------------|---|--|
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> Dispositif comprenant : des mises en situation professionnelles, des formations, un accompagnement social et professionnel | <ul style="list-style-type: none"> Programme d'accompagnement personnalisé et renforcé multipliant les immersions professionnelles pour favoriser une meilleure insertion dans la formation et l'emploi |
| Conditions d'accès | <ul style="list-style-type: none"> Jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET) | <ul style="list-style-type: none"> Jeunes de moins de 30 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formations (NEET) Résidant dans les territoires des états membres de UE dont le taux de chômage des jeunes dépasse 25 %. |
| Structure(s) d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> Signature d'un contrat entre le jeune et la mission locale sous forme d'engagement réciproque | <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement par un conseiller de la mission locale |
| Durée du dispositif | <ul style="list-style-type: none"> Contrat de 1 an, renouvelable six mois maximum | <ul style="list-style-type: none"> Programme de 4 mois |
| Statut et suivi | <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement par un conseiller de la mission locale Etape du parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) <ul style="list-style-type: none"> La garantie jeunes est un droit. | <ul style="list-style-type: none"> Programme relatif à la Garantie européenne de la jeunesse qui est un droit |
| Revenus | <ul style="list-style-type: none"> Allocation mensuelle au maximum de 497,50 € par mois | |



EPIDE (ÉTABLISSEMENT POUR L'INSERTION DANS L'EMPLOI)



Objectifs

- Accompagnement et formation intensifs en internat pour acquérir les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle

Conditions d'accès

- Jeunes de 18 à 25 ans
- Rencontrant des difficultés à décrocher un emploi stable
 - Ayant arrêté l'école avant le BAC

Structure(s) d'accueil

- 19 centres sur tout le territoire

Durée du dispositif

- Internat de 8 mois environ

Statut et suivi

- Programme collectif
 - Suivi par un chargé d'insertion professionnelle
 - Passage du permis de conduire
- Formation aux métiers porteurs et aux outils d'aides propices à la recherche d'emploi
- Indemnité de 210 euros par mois pendant le parcours
- Remise de 700 euros en moyenne après le parcours si le jeune a trouvé un emploi durable ou une formation qualifiante

Revenus



IAE (INSERTION PAR L'ACTIVITE ÉCO.)



- Accompagnement renforcé et immersions en entreprise dans l'optique de favoriser l'insertion dans l'emploi classique

- Notamment jeunes de moins de 26 ans en grande difficulté

- 3 843 structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) fin 2019
 - Orientation par le service public de l'emploi

- Renouvelable dans la limite de 24 mois (jusqu'à 36 mois période COVID)

- Potentiellement en CUI (contrat unique d'insertion) ou CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) ou stagiaire de la formation professionnelle
 - Suivi renforcé par Pôle Emploi

- Variable en fonction du statut

DOMINANTE MISES EN SITUATION PROFESSIONNELLE



- Contrat initiative emploi jeunes (CIEJ)
- Contrat d'apprentissage
- PMSMP (période de mise en situation professionnelle)
- VIE / VIA (Volontariat international en entreprise /administration)
- Corps européen de solidarité
- Service civique
- Stages



CONTRAT INITIATIVE EMPLOI JEUNES



CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Objectifs

- Contrat de travail associant mise en situation professionnelle et accès facilité à l'acquisition des compétences

Conditions d'accès

- Jeunes éloignés du marché de l'emploi, de moins de 26 ans (jusqu'à 30 ans inclus pour les personnes en situation de handicap)

Structure(s) d'accueil

- Accompagnement par service public de l'emploi
 - Accueil conclu dans le secteur marchand

Durée du dispositif

- Contrat de travail (en CDI ou CDD, minimum 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, minimum 20 heures par semaine)
 - Reconnaissance des compétences (VAE...)

Statut et suivi

- Mis en place dans le cadre du plan France Relance
- Suivi personnalisé par conseiller (Pôle emploi, mission locale, ou Cap emploi)
- Accompagnement par un tuteur nommé au sein de votre entreprise

Revenus

- Rémunération qui ne pourra pas être inférieure au Smic horaire

- Mode d'acquisition concret de connaissances théoriques et pratiques afin de favoriser l'intégration dans l'entreprise

- Jeunes entre 16 et 29 ans révolus (15 et 34 ans sous certaines conditions, pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

- Accueil conclu dans le privé comme dans le public
- Convention entre le centre de formation des apprentis (CFA), l'employeur et l'apprenti
- Formations proposées du lycée professionnel jusqu'à l'enseignement supérieur

- De 6 mois à 3 ans (4 ans pour les personnes en situation de handicap), ou en CDI
 - 35h hebdomadaires (formation comprise)

- Encadrement par le CFA et un maître d'apprentissage dans l'entreprise
 - Mêmes droits sociaux qu'un salarié

- Salaire mensuel variable notamment en fonction de l'âge et du niveau de formation : à partir de 27% du Smic brut

| |  PMSMP (PÉRIODE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE)  |  VIE / VIA (VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISE /ADMINISTRATION)  |
|-------------------------------|--|--|
| Objectifs | <p>Trois objectifs pour la PMSMP :</p> <ul style="list-style-type: none"> découvrir un secteur d'activité ou un métier <ul style="list-style-type: none"> conforter un projet professionnel initier une démarche de recrutement | <ul style="list-style-type: none"> Mission professionnelle à l'étranger avec un statut public protecteur |
| Conditions d'accès | <p>Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> Demandeurs d'emploi Jeunes suivis par les missions locales | <ul style="list-style-type: none"> Jeunes entre 18 et 28 ans à la date de l'inscription <ul style="list-style-type: none"> Pas de niveau de diplôme requis |
| Structure(s) d'accueil | <ul style="list-style-type: none"> Pôle emploi, les missions locales et les Cap emploi peuvent notamment en prescrire. <ul style="list-style-type: none"> Accueil possible dans le secteur privé comme dans le public | <ul style="list-style-type: none"> Pour le VIE : entreprises françaises dans le cadre d'un projet d'internationalisation Pour le VIA : services de l'état français ou organismes publics |
| Durée du dispositif | <ul style="list-style-type: none"> 1 mois maximum, renouvelable 1 fois exceptionnellement | <ul style="list-style-type: none"> Mission entre 6 et 24 mois, renouvelable 1 fois dans la limite de 2 ans maximum |
| Statut et suivi | <ul style="list-style-type: none"> Bénéficiaire non employé par la structure d'accueil <ul style="list-style-type: none"> Conservation du statut précédant la PMSMP Suivi par l'organisme prescripteur et tuteur désigné au sein de l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> Aucun prélèvement de cotisation Montant perçu non imposable sur le revenu en France Dispositif de droit public géré par Business France |
| Revenus | <ul style="list-style-type: none"> Conservation de la rémunération ou du régime d'indemnisation précédant la PMSMP | <ul style="list-style-type: none"> L'indemnité comprend : une part fixe de 723,99€/mois en 2020 et une indemnité variable en fonction du pays entre 600 € à 4300 € |



CORPS EUROPEEN DE SOLIDARITE (CES)



- Dispositif facilitant l'exercice de missions de volontariat ou salariées d'aides auprès des personnes et des communautés

Objectifs

- Jeunes de 18 à 30 ans

- Être originaire d'un état membre de l'union européenne ou que de certains pays voisins
 - Voulant exercer une expérience à l'étranger

Conditions d'accès

- Secteur privé ou public
 - Missions recensées par la Commission européenne

Structure(s) d'accueil

- De 2 à 12 mois (2 semaines à 2 mois pour les jeunes ayant moins d'opportunités)

Durée du dispositif

- Stages, emplois, volontariat, projets de solidarité
- Projets de volontariat accessibles individuellement ou en groupe

Statut et suivi

Revenus

- Variable en fonction de la nature de l'engagement



SERVICE CIVIQUE



- Engagement volontaire au service de l'intérêt général

- Jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap)
 - Pas de condition de diplôme particulière

- Notamment organisme sans but lucratif ou public.
- Structure obligatoirement agréée par l'Agence du service civique

- De 6 mois à 1 an, au minimum 24h par semaine

- Statut spécifique : ni salarié, ni stagiaire, ni bénévole
- Encadrement par un tuteur au sein de la structure d'accueil
- Accompagnement dans son projet d'avenir par son tuteur et, sur candidature, par l'Institut de l'Engagement

- Indemnité mensuelle de 522,87 € brut (soit 473,04 € net) ainsi que 107,585 € net pour les frais d'alimentation ou de transports



STAGES



Objectifs

- Mise en situation en milieu professionnel de l'élève ou de l'étudiant qui lui permet d'acquérir les compétences professionnelles liées à sa formation

Conditions d'accès

- Etudiants ou élèves inscrits dans un établissement pour lequel des stages en milieu professionnel sont obligatoires

Structure(s) d'accueil

- Secteur public comme privé
- Convention signée entre le stagiaire, l'établissement de formation et la structure d'accueil

Durée du dispositif

- 6 mois maximum pour un même stagiaire dans la même structure par année universitaire

Statut et suivi

- Suivi par un enseignant référent relié à son établissement
 - Tuteur de stage nommé dans la structure

Revenus

- Gratification minimale obligatoire à partir de 2 mois de stage consécutifs (minimum 3,9 euros/heure)

DOMINANTE FORMATION



- AFPR (Action de Formation Préalable au Recrutement)
- Poe (préparation opérationnelle à l'emploi)
- Contrat de professionnalisation



FORMATIONS PRE- RECRUTEMENT : AFPR ET POE



Objectifs

- Action de formation visant à combler l'écart entre les compétences détenues et celles requises pour le poste visé

Conditions d'accès

- Demandeurs d'emploi ayant reçu une proposition d'embauche, à partir d'un CDD de plus de 6 mois
- Mise en place également possible en précontrat de professionnalisation ou d'apprentissage

Structure(s) d'accueil

- Action de formation prescrite notamment par Pôle emploi
 - Secteur public comme privé

Durée du dispositif

- 400 heures en organisme de formation au maximum, en temps plein ou temps partiel

Statut et suivi

- Bénéficiaire considéré comme stagiaire de la formation professionnelle

Revenus

- Indemnisation prise en charge par Pôle Emploi



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



- Acquisition, via la formation continue, d'une qualification professionnelle afin de favoriser l'insertion dans l'emploi

- Notamment jeunes de 16 ans à 25 ans révolus pour compléter leur formation initiale

- Toutes les entreprises du privé ainsi que les EPIC (établissements publics à caractère industriel et commercial) et les entreprises d'armement

- Temps de travail identique à celui des autres salariés de l'entreprise (formation incluse)

- Même droits sociaux qu'un salarié

- Potentiellement conclu dans le cadre d'un CDD ou d'un CDI
- Tuteur chez l'employeur et dans les possibles autres structures d'accueil

- Variable en fonction de l'âge et du niveau de diplôme, à partir de 55% du Smic

MAIS AUSSI ...



Il existe également des dispositifs :

- **locaux** (portés par le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), les Cités des métiers ...)
- **sectoriels** (volontariat territorial en entreprise vert ...)

SITOGRAPHIE

Service civique

- https://injep.fr/wp-content/uploads/2020/05/IAS32_volontaires-en-Service-Civique.pdf
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278>

Contrat d'apprentissage

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>
- https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/5a1eff1076dd7428548ae59b05b8b3d1/Dares_Analyses_acc_A8s_apprentissage_ripa.pdf
- [https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216#:~:text=%C5%93uvre%20en%20entreprise-,Des%20enseignements%20en%20centre%20de%20formation%20d'apprentis%20\(%20CFA%20\),baccalaur%C3%A9at%20professionnel%20en%20trois%20ans\).&text=Le%20CFA%20dispense%20les%20enseignements,pr%C3%A9vu%20au%20contrat%20d'apprentissage.](https://www.education.gouv.fr/se-former-par-l-apprentissage-2216#:~:text=%C5%93uvre%20en%20entreprise-,Des%20enseignements%20en%20centre%20de%20formation%20d'apprentis%20(%20CFA%20),baccalaur%C3%A9at%20professionnel%20en%20trois%20ans).&text=Le%20CFA%20dispense%20les%20enseignements,pr%C3%A9vu%20au%20contrat%20d'apprentissage.)

Contrat de professionnalisation

- <https://dares.travail-emploi.gouv.fr/publications/le-contrat-de-professionnalisation-en-2018>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15478>

Garantie jeunes

- <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700>

PMSMP

- <https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laction-de-formation-prealable-a.html>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/formation-des-demandeurs-d-emploi/article/periodes-de-mise-en-situation-en-milieu-professionnel-pmsmp#:~:text=Les%20PMSMP%20permettent%20de%20se,initier%20une%20d%C3%A9marche%20de%20recrutement.>

SITOGRAPHIE

VIE / VIA

- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10040>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13279>
- <https://mon-vie-via.businessfrance.fr/>

1 jeune 1 solution mentorat

- [https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14933#:~:text=Dans %20la %20continuit %C3 %A9 %20du %20plan,en %20phase %20d'insertion %20professionnelle.](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14933#:~:text=Dans%20la%20continuit%C3%A9%20du%20plan,en%20phase%20d'insertion%20professionnelle.)
- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mentorat>

1 jeune 1 solution information

- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/>

Stages

- <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F20559>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F16734>

AFPR

- <https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/laction-de-formation-prealable-a.html>

POEI

- <https://www.pole-emploi.fr/candidat/en-formation/mes-aides-financieres/la-preparation-operationnelle-a.html>

IEJ (initiative pour l'emploi des jeunes)

- <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/mesures-jeunes/article/garantie-europeenne-pour-la-jeunesse>
- <http://www.fse.gouv.fr/fse-mode-demploi/mode-demploi/le-fse-quest-ce-que-cest/tout-comprendre-sur-linitiative-pour-lemploi-des-jeunes-iej>
- <https://insertion.pro/iej-linitiative-pour-lemploi-des-jeunes/>

SITOGRAPHIE

Contrat initiative emploi jeunes

- <https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/particuliers/contrat-initiative-emploi-jeunes>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/relance-activite/plan-1jeune-1solution/faciliter-l-entree-dans-la-vie-professionnelle-10878/cie-employeurs>

objectif premier emploi /clefs d'emploi

- <https://corporate.apec.fr/home/espace-medias/lapec-se-mobilise-pour-les-jeune.html>
- <https://www.apec.fr/recruteur/recruter/rechercher-des-profils/fiches-conseils/a-chaque-jeune-diplome-une-solution.html>

Corps européen de solidarité

- https://europa.eu/youth/solidarity_fr
- <https://www.erasmusplus-jeunesse.fr/blog/587/17/Le-Corps-europeen-de-solidarite-comment-ca-marche.html>

EPIDE

- <https://www.epide.fr/un-jeune/lepide-cest-quoi/lepideenbref/>

IAE

- <https://vosges.fr/dispositifs/insertion/articleid/1142/l%E2%80%99iae-insertion-par-l-39-activit%C3%A9-economique-un-vivier-de-comp%C3%A9tences>
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2284>

Autres dispositifs

- <https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-livret-acteur-entreprises-mai.pdf>
- <https://www.aide-sociale.fr/aide-action-logement-jeunes-actifs/#:~:text=L'aide%20%C3%A0%20l'installation,nombre%20de%20personnes%20%C3%A0%20charge.>
- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/article/dynamisez-votre-entreprise-grace-au-recrutement-d-un-jeune-salarie-en-apprentissage>
- <https://travail-emploi.gouv.fr/emploi/emplois-francs/>
- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/article/aide-a-l-embauche-d-un-jeune-en-parcours-emploi-competences-jeunes-pec-jeunes>
- <https://www.1jeune1solution.gouv.fr/article/dynamisez-votre-entreprise-grace-au-recrutement-d-un-jeune-salarie-en-contrat-de-professionnalisation>

DIAGNOSTIC DE LA JEUNESSE

COMMISSION JEUNESSES DU MEDEF

Contact Medef

Odile MENNETEAU
Directrice adjointe
Veille stratégique et Nouveaux enjeux sociaux
Direction générale Adjointe - Pôle social

Réalisation

Olecio
Sébastien LEVY PRUDENT
sebastien.prudent@olecio.fr



BVA
Steeve FLANET
steeve.flanet@bva-group.com

